



- *La Mission  
Innovation et ses  
objectifs, p.2*

- *La méthode, p.3*

- *Les projets  
innovants, p.4*

## **RECUEIL DES INNOVATIONS PORTÉES PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE LA FONDATION**

**Avril 2025**

# Objectifs de la Mission Innovation

Pour répondre aux besoins et aux attentes évolutifs des personnes qu'ils accompagnent, les établissements et services de la Fondation Léopold Bellan développent de nouveaux dispositifs, nouvelles organisations ou nouvelles pratiques d'accompagnement qui peuvent revêtir un **caractère innovant**.

Il est souvent difficile pour les personnes qui construisent et mettent en œuvre ces dispositifs de les **percevoir comme des innovations**, considérant qu'elles ne font qu'exercer leur mission de réponse aux besoins et attentes des personnes. Par ailleurs, ces innovations ne font pas toujours l'objet d'une **évaluation** et d'une **modélisation** pour permettre, le cas échéant, leur **généralisation** à d'autres établissements ou services ayant une activité similaire.

La première étape de la mission Innovation a consisté à proposer une **définition de l'innovation** pour la Fondation. Celle-ci est volontairement large car il existe de nombreuses formes d'innovation dans le domaine sanitaire, médico-social et social (innovation dans l'accompagnement, le parcours ou encore technologique).

Notre définition de l'innovation : l'innovation est l'élaboration de **réponses nouvelles** (ou induisant une **nette amélioration**) aux besoins et attentes évolutifs des personnes accompagnées, de leurs proches et/ou des professionnels au sein des établissements et services de la Fondation Léopold Bellan. Elle implique la **transformation de pratiques professionnelles**. Source de **valeur ajoutée**, elle doit également être **adoptée par le public cible**.

La mission Innovation cherche ainsi à répondre à 4 objectifs :

1. **IDENTIFIER DES INNOVATIONS ET LES DOCUMENTER**
2. **FORMALISER UNE DÉMARCHE D'ÉVALUATION ET LA RENDRE PÉRENNE**
3. **VALORISER, INSPIRER ET ENCOURAGER LE PARTAGE DES INNOVATIONS**
4. **PERMETTRE UN ESSAIMAGE DES INNOVATIONS**

Le recueil des innovations suit 3 étapes :

1. Une **visioconférence de présentation** est organisée entre le chargé de mission et le directeur de l'établissement. Le chargé de mission présente les objectifs et la méthode. A la fin de l'échange, si le directeur a identifié des projets (déjà mis en place) qu'il souhaiterait partager, il les présente.
2. Le chargé de mission organise un **entretien** avec les personnes les plus en prise avec le projet (directeur, professionnels, partenaires, personnes accompagnées) afin de récolter un maximum d'informations. Les entretiens permettent d'identifier les **indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs de succès** du projet afin d'évaluer son impact. S'ils ne sont pas déjà suivis, le chargé de mission en propose.
3. Sur la base de ces informations, une fiche-projet est rédigée et partagée avec le directeur concerné. Une fois validée, celle-ci rejoint le recueil.

Un des objectifs de la mission est d'encourager le **partage des innovations**. A terme, nous cherchons à instaurer une **dynamique de remontée spontanée des projets** depuis les établissements au siège de la Fondation afin d'assurer leur valorisation et leur éventuel essaimage.

Les projets innovants naissent dans un **établissement ou service** et un **contexte particulier** : s'ils ne sont pas toujours transposables tels quels, ils peuvent être adaptés en fonction des structures.

Les **leviers de réussite** et les **points de vigilance** sont mis en exergue dans les fiches afin que chacun puisse appréhender le contexte et s'approprier la réalisation du projet.

Ce recueil n'est pas exhaustif et continuera à être alimenté au gré des nouvelles innovations imaginées par les établissements.

## 1. ACCÈS AUX DROITS ET À LA CITOYENNETÉ

- 1.1. **Tous éco-citoyens !** FAM de Monchy-St-Eloi..... 7
- 1.2. **Brevet de citoyenneté**, IMPro de Vayres-sur-Essonne..... 9
- 1.3. **Modules collectifs**, Foyer éducatif de Courbevoie..... 11
- 1.4. **Concours de peinture de la Fondation**, tous établissements..... 13

## 2. ACCOMPAGNEMENT ET AMÉLIORATION DU QUOTIDIEN

- 2.1. **Casques de réalité virtuelle**, CGC de Magnanville..... 16
- 2.2. **Ateliers vélo et équilibre**, Résidence de Mantes-la-Jolie..... 17
- 2.3. **Initiation à la conduite**, IMPro de Vayres-sur-Essonne..... 19
- 2.4. **Ateliers de pratique de la conduite**, ESAT de Noyon..... 21
- 2.5. **Accompagnement à la fin de vie**, Résidences de Tours et Bois-Colombes..... 23
- 2.6. **Borne interactive Mobil'Maklis**, Résidence de Bois-Colombes..... 25
- 2.7. **Atelier Vision board**, Foyer éducatif de Courbevoie..... 27
- 2.8. **Ateliers décryptage d'ordonnance**, CPRCV d'Ollencourt..... 29
- 2.9. **Serious Game « Enquêt'EIGS »**, Direction Qualité & Gestion des Risques..... 31
- 2.10. **Offre de prestations diversifiées et complémentaires**, Territoire du Mantois.... 33
- 2.11. **Jeux de piste « Évaluation HAS » et « Droits des usagers »**, Direction Qualité 36

## 3. INCLUSION

- 3.1. **Dispositif emploi accompagné**, ESAT de Chinon..... 39
- 3.2. **Partenariat formation en cuisine**, CAG..... 41
- 3.3. **Unité pour personnes handicapées vieillissantes**, Pôle de Montesson..... 43
- 3.4. **Partenariat Culture & Diversité**, Maisons et Appartements de Courbevoie..... 45
- 3.5. **Atelier de Léo**, Ateliers de Paris..... 47
- 3.6. **Réseau francilien surdité et sensibilisation surdité**, Pôle surdité..... 49

## 4. ÉVOLUTION DES OUTILS ET PRATIQUES PROFESSIONNELS

- 4.1. **Co-construction de protocole Covid**, Foyer éducatif de Courbevoie..... 52
- 4.2. **Surdité : mieux connaître pour mieux accompagner**, CMPSI/CPA/CAG/CODALI 53
- 4.3. **Outils de visualisation des projets**, Résidence de Mantes-la-Jolie..... 55
- 4.4. **Conduite du changement au sein des équipes**, IMPro de Vayres-sur-Essonne..... 56
- 4.5. **Référents partenariats**, Foyer éducatif de Courbevoie..... 58
- 4.6. **Plateforme AtoutCœur**, Hôpital Bellan..... 59
- 4.7. **Equipe mobile de gériatrie extrahospitalière**, Hôpital Bellan..... 62
- 4.8. **Télé-Réadaptation cardiaque**, Hôpital Léopold Bellan de Paris 10e..... 64
- 4.9. **Fiches Métiers**, Hôpital de Prévention et Réadaptation de Chaumont-en-Vexin.... 66

## ENFANTS & JEUNES

1.2. <b>Brevet de citoyenneté</b> , IMPro de Vayres-sur-Essonne.....	9
2.3. <b>Initiation à la conduite</b> , IMPro de Vayres-sur-Essonne.....	19
4.4. <b>Conduite du changement au sein des équipes</b> , IMPro de Vayres-sur-Essonne.....	56
1.3. <b>Modules collectifs</b> , Foyer éducatif de Courbevoie.....	11
2.7. <b>Atelier Vision board</b> , Foyer éducatif de Courbevoie .....	27
4.1. <b>Co-construction de protocole Covid</b> , Foyer éducatif de Courbevoie.....	52
4.5. <b>Référents partenariats</b> , Foyer éducatif de Courbevoie.....	58
3.2. <b>Partenariat formation en cuisine</b> , CAG.....	41
3.4. <b>Partenariat Culture &amp; Diversité</b> , Maisons et Appartements de Courbevoie.....	45
3.6. <b>Réseau francilien surdité et sensibilisation surdité</b> , Pôle surdité.....	62
4.2. <b>Surdité : mieux connaître pour mieux accompagner</b> , CMPSI/CPA/CAG/CODALI	53

## HANDICAP ADULTES

1.1. <b>Tous éco-citoyens !</b> FAM de Monchy-St-Eloi.....	7
2.4. <b>Ateliers de pratique de la conduite</b> , Ateliers de Noyon.....	21
3.1. <b>Dispositif emploi accompagné</b> , Ateliers de Chinon.....	39
3.3. <b>Unité pour personnes handicapées vieillissantes</b> , Pôle de Montesson.....	43
3.5. <b>Atelier de Léo</b> , Ateliers de Paris.....	47

## PERSONNES ÂGÉES

2.1. <b>Casques de réalité virtuelle</b> , CGC de Magnanville.....	16
2.2. <b>Ateliers vélo et équilibre</b> , Résidence de Mantes-la-Jolie.....	17
4.3. <b>Outils de visualisation des projets</b> , Résidence de Mantes-la-Jolie.....	55
2.5 <b>Accompagnement à la fin de vie</b> , Résidences de Tours et Bois-Colombes.....	23
2.6. <b>Borne interactive Mobil'Maklis</b> , Résidence de Bois-Colombes.....	25
2.10. <b>Offre de prestations diversifiées et complémentaires</b> , Territoire du Mantois.....	33

## PATIENTS ET MALADES

2.8. <b>Ateliers décryptage d'ordonnance</b> , CPRCV d'Ollencourt.....	29
2.9. <b>Serious Game « Enquêt'EIGS »</b> , Direction Qualité & Gestion des Risques.....	31
4.6 <b>Plateforme AtoutCœur</b> , Hôpital Bellan .....	57
4.7. <b>Equipe mobile de gériatrie extrahospitalière</b> , Hôpital Bellan.....	62
4.8. <b>Télé-Réadaptation cardiaque</b> , Hôpital Léopold Bellan de Paris 10e.....	64
4.9. <b>Fiches Métiers</b> , Hôpital de Prévention et Réadaptation de Chaumont-en-Vexin.....	66

## TOUS PUBLICS

1.4. <b>Concours de peinture de la Fondation</b> , tous établissements.....	13
2.11. <b>Jeux de piste « Évaluation HAS » et « Droits des usagers »</b> , Direction Qualité	36



FONDATION  
LÉOPOLD BELLAN

# 1. ACCES AUX DROITS ET A LA CITOYENNETÉ

- 1.1. **Tous éco-citoyens ! Habitats médicalisés de Monchy-Saint-Eloi**
- 1.2. **Brevet de citoyenneté, Pôle médico-éducatif de l'Essonne**
- 1.3. **Modules collectifs, Maisons et Appartements de Courbevoie**
- 1.4. **Concours de peinture de la Fondation**



## Origine et objectifs du projet

### Origine du projet au sein du FAM :

Le questionnement d'un résident est à l'origine du projet. Sensibilisé par une publication de la communauté de communes (nécessité du tri, performance du centre de tri), il s'est demandé ce qui était fait au FAM et comment réduire les consommations et les déchets du foyer, voire les trier ou les valoriser sur place.

Le FAM a également effectué un audit sur sa production de gaz à effet de serre qui l'a encouragé à réduire son empreinte écologique.

Les résidents, en qualité de citoyens, doivent pouvoir entamer une démarche éco-responsable s'ils le souhaitent.

### Enjeux réglementaires :

Le FAM fait face à un enjeu de mise en conformité au futur référentiel national d'évaluation (« *l'ESSMS définit et déploie sa stratégie d'optimisation des achats et de lutte contre le gaspillage* ») et à la loi EGalim de 2020 :

- interdiction de rendre impropres à la consommation les excédents alimentaires encore consommables ;
- interdiction des ustensiles en plastique à usage unique ;
- Obligation de diagnostic et de mise en place de démarches de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les lieux de restauration collective.

## Description du projet

« Tous éco-citoyens ! » a été initié fin 2019 puis repris au printemps 2021 (interruption due à la crise sanitaire).

### Fonctionnement :

- Le projet est mené par la direction avec les résidents (notamment un représentant du CVS), l'équipe logistique, l'équipe technique, les encadrants, les sous-traitants (restauration, linge) et la communauté de communes (2 ambassadrices du tri). Des réunions de travail sont organisées environ 1 fois par mois.
- Le premier sujet choisi a été la gestion des déchets. Des groupes de travail par unité cohérente de production de déchets ont été créés. Les 2 groupes de travail incluant des résidents (catégories Chambres et Salles d'activité) ont été animés par les éducateurs.
- Un outil Excel (mis en place par le conseil départemental de la Côte d'Or) a été utilisé pour faire un bilan de la production de déchets de l'établissement et proposer des actions correctives (ex : mise à disposition de poubelles jaunes, sacs transparents pour bien identifier les contenus, pailles réutilisables).
- Dans une logique de valorisation des déchets alimentaires et végétaux, le groupe a décidé de créer un poulailler (valorisation des déchets de cuisine et production d'œufs). Les résidents souhaitent accueillir des animaux et l'entretien d'un poulailler est relativement simple.
- Un agent technique du FAM sera également formé à la gestion des bacs à compost et ce dernier sera valorisé dans le potager et les espaces fleuris du FAM.

### Financement et partenariats :

- « Tous éco-citoyens ! » a été majoritairement financé grâce à un appel au don de la Fondation (projet retenu pour le secteur Handicap adultes) et via un partenariat avec l'association de micro-don « Un rien c'est tout » ; une vidéo de promotion a été réalisée par les professionnels à cette occasion.
- Des dons matériels ont également soutenu le FAM (poubelles jaunes données par la communauté de communes, gourdes réutilisables achetées pour les résidents et offertes par le fournisseur aux professionnels).

### Développement du projet :

- Le projet a été officiellement lancé lors de la Quinzaine écocitoyenne en octobre 2021, avec des animations pour les résidents (fabrication de savons, éponges tawashi, atelier tri)
- Le FAM souhaite que sa démarche soit répliquée (ex : au siège de la Fondation, localement dans d'autres établissements médico-sociaux, au sein d'écoles voisines, via un compost partagé).
- La communication autour du projet est pour l'instant uniquement orale, avec un déploiement prévu sur les réseaux sociaux (comptes LinkedIn et Twitter du directeur).



## Bénéfices / Résultats constatés

- Réduction de l'empreinte écologique : tri et valorisation des déchets, suppression des bouteilles plastiques, recyclage des masques (convention avec un organisme spécialisé), installation d'un bassin de rétention d'eau de pluie pour l'arrosage, mise en place d'ampoules à LED, optimisation du système de réglage du chauffage et de la ventilation, remise en état d'équipements de gestion électronique du bâtiment et de l'équipement de chauffage solaire, installation de jardins surélevés (accès aux personnes à mobilité réduite)
- Développement du pouvoir d'agir et de la citoyenneté des résidents
- Action pédagogique autour des enjeux du développement durable
- 65 familles sont potentiellement concernées par le transfert de compétences

## Indicateurs de succès

- Evolution du volume de déchets recyclables
- Evolution du volume des ordures ménagères
- % de non-conformité du tri sur la totalité du tri
- Satisfaction des résidents

## Leviers de réussite / Points de vigilance

### Leviers de réussite :

- Engagement de toutes les parties prenantes (direction, résidents, intérêt d'un agent technique pour la thématique)
- Représentativité des groupes de travail
- Appel aux dons de la Fondation
- Partenariat avec l'association « Un rien c'est tout »
- Partenariat avec la communauté de communes (savoir-faire et don de contenants)
- Prise en compte des enjeux de conformité (loi EGalim et référentiel d'évaluation)

### Points de vigilance :

- Conviction et légitimité du porteur de projet
- Association de toutes les parties prenantes (résidents comme professionnels)

## Boîte à outils et contact

- Outil Excel de diagnostic de production des déchets et proposition d'actions correctives
- Guides de gestion des déchets dans les établissements médico-sociaux
- Dépliant sur les mesures de la loi EGalim

### Contact référent :

Pierre-Alain BRUNEL, Directeur des Habitats médicalisés de Monchy-Saint-Eloi (ex-FAM),  
[pa.brunel@fondationbellan.org](mailto:pa.brunel@fondationbellan.org)

## Origine et objectifs du projet

L'insertion professionnelle est l'un des principaux objectifs de l'IMPro, or certains jeunes ne sont pas en capacité de travailler et seront orientés en foyer de vie. Dans ce cadre, comment travailler à l'émancipation de tous via des activités choisies (travail ou émancipation intellectuelle, culturelle) ?

Depuis 2014, cette problématique est inscrite dans le Projet d'Etablissement de l'IMPro. Un travail est également mené sur les relations et habilités sociales, l'altérité (agir pas seulement pour soi mais aussi pour les autres), l'importance du collectif, la transmission de valeurs.

En 2012, le responsable pédagogique de l'école a initié le projet « brevet de citoyenneté », destiné aux 18-20 ans (jeunes sortants de l'IMPro). Ce projet apporte notamment une réponse à des directives de l'Education Nationale incitant à l'introduction de cours sur la citoyenneté.

## Description du projet

Une classe « citoyenneté » prépare au brevet environ 8 jeunes de l'IMPro chaque année.

L'objectif de l'enseignement est de transmettre aux jeunes ce qui structure un citoyen, outre le droit de vote, selon 3 thématiques :

- « *La France, la République et moi* » (ex : les régions, les symboles de la République, le vote, la politique) ;
- « *Les institutions nationales et leurs représentants* » (ex : la mairie, la République) ;
- « *La vie sociale en France* » (les numéros d'urgence, les démarches administratives, les syndicats, la JAPD).

Des cours sont donnés toute l'année et un oral a lieu au mois de juin afin de valider les acquis, face à un jury composé du maire de Vayres-sur-Essonne, du directeur de l'IMPro et de la principale du collège.

Le projet a vocation à créer des liens avec le milieu ordinaire : depuis son lancement, 8 jeunes du collège passent le brevet chaque année en même temps que les jeunes de l'IMPro. A partir de novembre 2021, le partenariat se développe : les jeunes sont mélangés avec une classe du collège une fois par semaine pour préparer le brevet et les cours sont donnés par un éducateur de l'IMPro et une professeure du collège. Un bilan régulier de l'initiative est prévu.

A terme, le brevet de citoyenneté sera intégré à un module de sensibilisation au développement durable.

### Bénéfices / Résultats constatés

- Pour les jeunes :
  - apprentissage et expression orale devant un jury
  - Valorisation de leurs connaissances et de leurs efforts
  - Interaction avec les jeunes du collège
- Pour l'IMPro : création et entretien d'un partenariat de qualité avec le collège voisin
- Pour les collégiens : vécu de l'inclusion dans le cadre d'une classe de citoyenneté

### Indicateurs de succès

- Environ 8 jeunes du collège et 8 jeunes de l'IMPRO passent le brevet chaque année
- Développement du partenariat

### Leviers de réussite / Points de vigilance

#### Leviers de réussite :

- Le format du brevet : à travers le cérémoniel (présence du maire, diplôme), les jeunes perçoivent l'aboutissement de leur travail et la reconnaissance de leur engagement
- Partenariat avec le collège, appui de la directrice
- Implication des jeunes

#### Points de vigilance :

- Enseignement et notions parfois abstraits : prévoir des stratégies de compensation pour permettre l'apprentissage (ex : rapprocher le plus possible les sujets du quotidien des jeunes grâce à des analogies avec leur lieu de vie ou l'IMPro, ou par l'intervention d'acteurs (conseillers municipaux) ou l'utilisation de films, de cartes mentales).
- Sensibilisation des professionnels du milieu ordinaire à l'inclusion

### Boîte à outils et contact

- Contenu de l'enseignement :
  - « la France, la République et moi »
  - « les institutions nationales et leurs représentants »
  - « la vie sociale en France »
- Questionnaire citoyenneté pour révisions
- Article de *Notre Engagement* (Sept 2018)

#### Contact référent :

Delphine MAUCOLIN, Coordinatrice de l'Education Nationale et enseignante au sein du Pôle médico-éducatif de l'Essonne,  
[ecole.vayres@fondationbellan.org](mailto:ecole.vayres@fondationbellan.org)



## Origine et objectifs du projet

### Contexte global du projet :

La sortie des dispositifs de protection de l'enfance est souvent difficile (« le maillon faible de notre dispositif de placement » selon le rapport annuel 2011 du Défenseur des Droits). ¼ des SDF et 35% des jeunes errants de 18 à 24 ans ont été pris en charge par l'aide sociale à l'enfance dans leur jeunesse<sup>1</sup>.

Le projet de loi Taquet relatif à la protection des enfants (examen et adoption courant 2021) vise à garantir une solution d'accompagnement pour tout jeune issu de l'ASE à sa majorité pour éviter les « sorties sèches » : la garantie jeune (accompagnement vers l'autonomie par l'emploi) sera systématiquement proposée lors de l'entretien de préparation à la majorité et les contrats jeunes majeurs seront proposés dans tous les départements aux jeunes concernés.

### Objectifs au sein du foyer éducatif de Courbevoie :

Le foyer éducatif a souhaité mettre en place un dispositif permettant aux jeunes filles (mineurs et jeunes majeures) en appartement de préparer leur sortie du foyer :

- En leur fournissant des connaissances pour être les plus autonomes possible dans leur vie quotidienne et en tant que citoyennes après la sortie du dispositif ;
- Via la création d'échanges et d'une cohésion de groupe.

<sup>1</sup> : extrait de l'article « Avant de prendre son envol » de Mélanie Mermoz (magazine Actualités sociales hebdomadaires n°2968 du 8 juillet 2016)

## Description du projet

### Mise en place du projet :

Depuis 2012-2013, un module obligatoire a été intégré dans le programme d'accompagnement du foyer. Des professionnels (ex : maitresse de maison, éducatrices spécialisées) ou des partenaires externes interviennent pour dispenser à des groupes de jeunes filles des informations sur des thèmes définis : savoir habiter, les démarches administratives, savoir se faire un repas équilibré et pas cher, les impôts, la sexualité... ;

Il s'agit d'apporter des connaissances théoriques aux jeunes filles et de donner du sens aux différentes démarches et situations auxquelles elles vont faire face à la sortie du dispositif ;

Selon le chef de service, « Pour les plus avancées dans leur parcours d'autonomie, l'accent est plutôt mis sur l'insertion professionnelle et les démarches administratives alors qu'il l'est davantage sur les modules « savoir habiter » ou de prévention pour celles qui le sont moins. »<sup>2</sup>

### Fonctionnement :

Par petits groupes, les jeunes se retrouvent soit au foyer soit dans les appartements pour recevoir les ateliers. Cette méthode n'est pas habituelle dans les foyers qui prodiguent un accompagnement individualisé, les jeunes ne se retrouvant en groupe que pour des temps de loisir. Ces modules ont lieu durant les vacances scolaires.

Il peut arriver que d'anciennes jeunes filles viennent animer des modules, afin d'amplifier la cohésion de groupe.

<sup>2</sup> : idem



### Bénéfices / Résultats constatés

- Meilleure connaissance des dispositifs administratifs et sociaux
- Acquisition d'autonomie
- Sortie de l'isolement des appartements et participation à une activité de groupe
- Plaisir de recevoir chez soi d'autres jeunes

### Indicateurs de succès

- Nombre de participantes : 80% des pensionnaires y participent (malgré l'obligation de suivre les modules)
- Questionnaire de satisfaction des jeunes filles

### Leviers de réussite / Points de vigilance

#### Leviers de réussite :

- Nécessité que toute l'institution soit engagée dans ce projet
- Nécessité d'avoir développé un réseau partenarial, ex : modules d'insertion professionnelle en partenariat avec Mercury Urval, société de conseil en RH et en organisation ; modules « sensualité/sexualité » avec une conseillère du planning familial.
- Adaptation progressive des contenus des modules en fonction des besoins et des retours des participantes

#### Points de vigilance :

- Organisation et gestion des ateliers (notamment fréquence)
- Recherche et entretien des partenaires
- Mobilisation des jeunes filles aléatoire malgré l'obligation de participer

### Boîte à outils et contact

- Article « Actualités sociales hebdomadaires » (juillet 2016)
- Document support pédagogique rédigé par la maîtresse de maison du foyer

#### Contact référent :

Vincent CHAMBON, Directeur des Maisons et appartements de Courbevoie  
[vincent.chambon@fondationbellan.org](mailto:vincent.chambon@fondationbellan.org)



## Origine et objectifs du projet

La Fondation a lancé en 2002 un concours de peinture destiné à toutes les personnes accompagnées dans ses établissements.

Cette démarche originale tire parti de la force de la Fondation, qui gère 72 établissements représentant presque tous les enjeux des secteurs social, médico-social et sanitaire. Le prix est pour la Fondation l'occasion de fédérer l'ensemble du public qu'elle accompagne autour d'un même projet, quels que soient l'âge, l'établissement de référence ou les pertes d'autonomie de chacun et chacune.

Ce projet s'inscrit dans la tradition de l'action en faveur de l'accès à la culture promue le début du XXe siècle par Léopold Bellan, philanthrope à l'origine de la Fondation.

## Description du projet

### Déroulement du concours :

Le concours, placé sous le parrainage du peintre Olivier Masmonteil, est généralement lancé au premier trimestre et se déroule sur quelques mois. Un thème est arrêté au niveau du Siège.

Toutes les personnes accompagnées dans les établissements de la Fondation, enfants, adultes, personnes âgées ou handicapées, sont encouragées à y participer.

Les établissements s'organisent comme ils le souhaitent pour les réponses. Des stages de peinture sont organisés à l'attention des encadrants du concours, afin de les familiariser avec les techniques de peinture et les aider à animer des ateliers dédiés, pour encourager la participation individuelle ou collective des résidents et bénéficiaires.

Chaque établissement détermine ensuite en interne l'œuvre qui va le représenter au concours final. Une cérémonie de remise des prix est enfin organisée, en présence du conseil d'administration et de la direction générale. Le peintre Olivier Masmonteil commente chaque œuvre proposée en la reliant à un courant artistique.

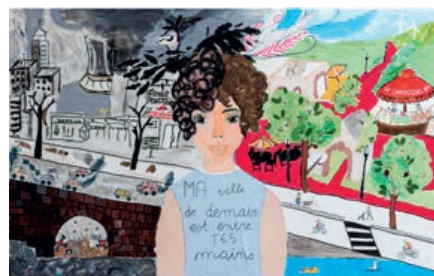
### Prix décernés :

3 à 4 prix sont finalement remis par le Président de la Fondation :

- L'œuvre qui représentera la prochaine carte de vœux de la Fondation ;
- Le carton d'invitation à la manifestation annuelle suivante ;
- L'illustration du rapport moral et financier de la Fondation ;
- Un prix spécial peut récompenser un candidat dont le travail réalisé est particulièrement intéressant d'un point de vue artistique.

Chaque lauréat reçoit une récompense individuelle (coffret de peinture à l'huile, beau livre, visite de musée en lien avec le thème annuel, etc.).

De plus, les artistes récompensés par le premier prix et leurs encadrants sont conviés à un stage de 2 journées à La Guéroulde dans l'Eure, siège de l'association La Source - La Guéroulde, créée par le peintre et sculpteur Gérard Garouste.



*Ci-contre et ci-dessus : œuvres lauréates du 18<sup>e</sup> concours (2019) sur le thème de la Ville du futur, par la Résidence de Bois-Colombes, le Centre Augustin Grosselin, le Foyer de Courbevoie et l'ESAT de Paris.*



## Bénéfices / Résultats constatés

Pour les personnes accompagnées et leurs proches :

- Bénéfices directs de l'activité : développement de la motricité fine, effort cognitif lié à la peinture, bien-être, extériorisation des émotions ;
- Réalisation d'une œuvre artistique présentée au-delà du cadre de l'établissement, impliquant une fédération des participants et la création d'échanges ;
- Valorisation des participants et des lauréats lors de la journée annuelle de la Fondation avec remise d'un prix par le Président ;
- Commentaire personnalisé de l'œuvre par un peintre.

Pour les équipes de la Fondation :

- Occasion de participer à une activité différente du quotidien ;
- Valorisation de leur travail d'accompagnement des usagers ;
- Montée en compétence sur le volet artistique et sur l'utilisation de média culturels et artistiques ;

## Indicateurs de succès

Quantitatifs :

- Nombre d'établissements participants ;
- Nombre de participants individuels ;
- Nombre d'œuvres présentées ;
- Nombre de professionnels et de lauréats formés à la Source

Qualitatifs :

- Satisfaction des participants et des équipes

## Leviers de réussite / Points de vigilance

Leviers de réussite :

- Choix du thème, devant parler à tous les publics ;
- Encadrement des participants et investissement de la direction et des équipes des établissements ;
- Formation offerte aux lauréats et aux professionnels qui les ont accompagnés

Points de vigilance :

- En période de crise sanitaire, le concours a dû être suspendu compte tenu de la difficulté de réunir les participants à une telle activité.

## Boîte à outils et contact

- Liste des sujets passés
- Exemple d'œuvres récompensées

Contact référent :

Elsa CARNEIRO, Directrice de la Communication et de la Vie Institutionnelle,  
[elsa.carneiro@fondationbellan.org](mailto:elsa.carneiro@fondationbellan.org)



## 2. ACCOMPAGNEMENT ET AMÉLIORATION DU QUOTIDIEN

- 2.1. Casques de réalité virtuelle, *Pôle Gériatrique de Magnanville*
- 2.2. Ateliers vélo et équilibre, *Résidence médicalisée de Mantes-la-Jolie*
- 2.3. Initiation à la conduite, *Pôle médico-éducatif de l'Essonne*
- 2.4. Ateliers de pratique de la conduite, *Ateliers de Noyon*
- 2.5. Accompagnement à la fin de vie, *Résidences médicalisées de Tours et Bois-Colombes*
- 2.6. Borne interactive Mobil'Maklis, *Résidence médicalisée de Bois-Colombes*
- 2.7. Atelier Vision board, *Maisons et Appartements de Courbevoie*
- 2.8. Ateliers décryptage d'ordonnance, *Hôpital de prévention et de réadaptation du Compiégnois (ex- CPRCV Ollencourt)*



## Origine et objectifs du projet

L'utilisation des casques de réalité virtuelle auprès des personnes âgées a pour objectif de stimuler la mémoire sensorielle, affective, sémantique et visuelle. Il s'agit également d'apporter un moment de détente ou d'évasion en proposant de vivre virtuellement des expériences auxquelles les résidents n'ont plus accès (expositions artistiques, voyages).

## Description du projet

### Lancement du projet et équipement :

Après une 1ère expérimentation en 2019, à l'initiative du médecin chef du Centre de Gériatologie Clinique de Magnanville, le projet est déployé dans le cadre des activités du Pôle d'Activité et de Soins Adaptés (PASA) depuis septembre 2020.

Un contrat a été signé avec une start-up (Lumeen) pour la location du matériel (6 casques et films). Les casques fonctionnent en wifi et permettent la diffusion d'images 3D à 360° pour une expérience immersive. 6 résidents peuvent donc bénéficier de l'activité en même temps, avec un professionnel qui les guide.

### Déroulement des séances :

Les séances sont animées plusieurs fois par semaine par un professionnel (infirmière, assistant de soins en gériatologie, ergothérapeute ou neuropsychologue selon les séances). L'animateur a accès aux images pour guider les personnes dans leur promenade virtuelle et les inciter à tourner la tête, à décrire ce qu'elles voient. Ces sessions peuvent être proposées aux résidents ayant des troubles cognitifs.

Le déploiement dans d'autres services de l'EHPAD est à l'étude.

## Bénéfices / Résultats constatés

- 2 études cliniques sont actuellement menées par Lumeen pour évaluer les effets des casques de réalité virtuelle sur les troubles du comportement des seniors dépendants présentant des troubles cognitifs
- Les séances procurent de la joie aux résidents (belles images, réminiscence), créent du lien social entre les résidents (échanges pendant et après) et les apaisent physiquement (moins d'agitation, meilleur appétit, meilleur sommeil)
- Verbatim des résidents : « ça nous détend », « ça nous transporte », « les images sont magnifiques et positives », « on y repense souvent »

## Indicateurs de succès

- Nombre de résidents ayant réalisé au moins une séance/nombre de résidents du PASA (30-40 personnes)
- Etude clinique en cours (Lumens)

## Leviers de réussite / Points de vigilance

### Leviers de réussite :

- Volonté de la direction
- Formation des professionnels à l'animation des séances

### Points de vigilance :

- Coût (location de 3 casques : 300€/mois)
- Première séance d'adaptation au casque (certains résidents le supportent mal)

## Boîte à outils et contact

- Présentation de l'outil : <https://www.youtube.com/watch?v=uTK8Bp2yCVO>

### Contact référent :

Dr Michel SALOM, Ex-médecin chef au sein du Pôle gériatologique de Magnanville,  
[michel.salom@fondationbellan.org](mailto:michel.salom@fondationbellan.org)

Béatrice VESSIERE, IDE en charge du déploiement  
[secr.med.magnanville@fondationbellan.org](mailto:secr.med.magnanville@fondationbellan.org)



## Origine et objectifs du projet

- **Phase 1** : la résidence de Mantes-la-Jolie a été contactée par le Conseil Départemental des Yvelines dans le cadre d'un appel à projets pour expérimenter un programme de vélo adapté avec la Fédération française de Cyclisme, dont l'objectif était **d'encourager la pratique régulière de vélo par un public sédentaire** (bienfaits physiques et psychiques), et a été sélectionnée comme établissement pilote pour l'expérimentation « Cyclisme Santé » du 19/10/2020 au 18/11/2020. Les ateliers de vélo adapté ont connu un grand succès et un engouement général, si bien qu'à l'issue de la phase test, la décision a donc été prise de les poursuivre.
- **Phase 2** : l'établissement a remporté en 2023 un appel à projets de la Conférence des Financeurs des Yvelines permettant l'obtention de nouveaux financements pour l'achat de 4 vélos supplémentaires et l'intervention d'enseignants Activité Physique Adaptée (APA) de l'association Club Athlétique Mantes la Ville et d'une alternante psychomotricienne. Cela a permis d'accroître le nombre d'ateliers proposés, donc le nombre de personnes bénéficiaires, à partir d'octobre 2023.
- **Objectifs** : le projet **répond aux problèmes de santé publique et facteurs de maladies chroniques** que sont l'inactivité physique (moins de 30mn d'activité par jour) et la sédentarité (7h en position assise ou allongée en état d'éveil par jour). Il vise également à **favoriser l'évasion et le dépassement de soi** chez les résidents.

## Description du projet

### Fonctionnement des ateliers durant la phase de test (octobre-novembre 2020)

- La Fédération française de Cyclisme a fourni 3 vélos et financé 2 enseignantes APA (une chargée de mission auprès de la Fédération et une prestataire) qui sont venues animer 10 séances (2 par semaine), avec la présence de la psychomotricienne de l'établissement pour favoriser le lien entre APA et personnes âgées. 3 étages de la résidence ont été concernés par le projet : les personnes les plus autonomes, des personnes un peu plus dépendantes, et l'unité Alzheimer qui accueille une quinzaine de résidents (tous ne participent pas au vélo mais dansent, applaudissent, encouragent).
- Une évaluation de l'adhésion et du nombre de résidents qui pourraient participer aux ateliers a d'abord été effectuée et les vélos ont été essayés (vélo d'appartement adapté, sans butée pour faciliter le passage de la jambe). 10 séances d'1h30 ont été organisées (à l'extérieur lorsque le temps le permet), avec une musique entraînante et un film de paysages parcourus à vélo diffusés pour rendre la séance ludique et permettre l'évasion (via un système numérique interactif, le « Silverfit »). Au début, les APA proposaient de la mobilisation physique avant les séances mais, les résidents étant un peu perdus, les séances ont été recentrées sur la pratique du vélo. Il était possible de régler la résistance du vélo selon les progrès. Pour récompenser et motiver les résidents, des diplômes à chaque 50 et 100km parcourus ont été mis en place.
- Après la phase de test, l'établissement a loué le matériel jusqu'à l'achat en 2021 de 3 vélos et 1 vélo de kinésithérapie, a organisé 2 séances par semaine pour les résidents de l'EHPAD et les accueillis du SAJ (Service d'Accueil de Jour) assurées par la psychomotricienne, et a aménagé une salle de motricité.

### Fonctionnement des ateliers depuis octobre 2023

- 6 séances de vélo adapté sont désormais organisées chaque semaine :
  - 3 séances à destination des **résidents de l'EHPAD et du PASA** (Pôles d'activités et de soins adaptés) : une animée par 2 enseignants APA, une par un enseignant APA et l'alternante psychomotricienne (rémunérée par les financements de l'appel à projets), une par la psychomotricienne et une animatrice de l'établissement.
  - 2 séances à destinations des **accueillis du SAJ**
  - 1 séance à destination de la **Plateforme de Répit des aidants** (aidants) et du **Tiers-lieu** (public extérieur), animée par une animatrice de l'établissement car ne nécessitant par l'intervention d'enseignants APA. L'objectif est d'ouvrir l'établissement sur l'extérieur et de mélanger les publics via le tiers-lieu.
- L'établissement dispose de 6 vélos pour animer les ateliers, dont un vélo d'appartement semi-allongé. Chaque séance dure 1h accueille au maximum 8 personnes afin d'avoir seulement 2 personnes sans vélo, ce qui permet aux participants de profiter de l'atelier sans être frustré, tout en pouvant faire des pauses régulièrement. Le contenu des séances est le même, et l'établissement a gardé la logique des diplômes à chaque 50 et 100km parcourus et réalise un suivi annuel des participants et de leurs performances.



## Perspectives

- Pérenniser les financements de l'entretien des vélos et de l'intervention d'enseignants APA pour maintenir le nombre de séances proposées.
- Ouvrir davantage les ateliers au public extérieur à travers le tiers-lieu en communiquant davantage/mieux.
- Equiper tous les EHPAD de la Fondation Léopold Bellan de vélos adaptés.

## Bénéfices / Résultats constatés

- **Physique** : amélioration de la motricité et prise de confiance dans les déplacements, renforcement musculaire, amélioration du maintien de l'équilibre, prévention des chutes, stimulation du système cardio-vasculaire, amélioration des performances d'une séance à l'autre, amélioration des tests cliniques (réalisés seulement en 2020).
- **Psychologique et cognitif** : réminiscence pour certains résidents avec troubles cognitifs (souvenirs en lien avec le vélo, séance précédente), amélioration de l'estime de soi (2 résidents n'avaient jamais fait de vélo), sentiment de valorisation et d'utilité, évocation, amélioration de la communication verbale
- **Lien social, échanges verbaux et confiance** :
  - Entre les participants et résidents (ferveur, effet de groupe, félicitations entre eux)
  - Entre aidants et aidés (diminution du risque de conflit, permet de redonner aux aidants un sentiment d'utilité et du plaisir du moment partagé avec l'aidé)
- **Effervescence** dans l'établissement, satisfaction et engouement général des participants
- Verbatims : « Ça me fait beaucoup de bien au moral de partager ce moment avec d'autres personnes », « Je marche mieux », « Mes enfants sont fiers de savoir que j'ai repris le cyclisme »

## Indicateurs de succès

De mi-octobre à fin juillet 2024 :

- **Nombre de séances réalisées** : 440
- **Nombre de participations**
- **Nombres de participants** : 120 (10 en 2020).
- **Taux de satisfaction des participants** : 95%
- **Nombre de km parcourus** : +10 000 km
- **Evolution du temps** effectué en séance

**Tests cliniques avant/après les 10 séances en 2020** : amélioration de l'équilibre (75% des participants), la force de préhension (63%), la force musculaire des membres inférieurs (83%) et l'endurance (67%).

## Leviers de réussite / Points de vigilance

**Leviers de réussite :**

- **Présence et implication de la psychomotricienne référente du projet** (connaissance des résidents)
- **En faire un événement pour les résidents et les soignants** (communication, passage de la directrice)
- **Pratique qui ne s'oublie pas, sans chocs et avec une progression concrète motivante** (temps, km)
- **Accessible même aux personnes qui ont des difficultés à se déplacer**

**Points de vigilance :**

- **Dépendance des financements extérieurs** pour pérenniser l'activité
- **Vélos adaptés** : coût élevé (1500€), déplacement difficile, maintenance régulière et coûteuse
- **Temps administratif** nécessité pour l'organisation quotidienne des ateliers
- **Difficulté à remplir la séance** à destination de personnes externes à l'établissement
- **Enseignants APA externes** à l'établissement moins formés à l'accompagnement de ce type de public (troubles cognitifs), pour qui le lien de confiance avec les résidents est plus difficile à mettre en place
- **Taille de la résidence** et manque de salles (anticiper le cadre temporel et géographique des séances)
- **Appropriation de l'outil** par l'animateur de séance (fonctionnement, équilibre des résidents)
- **Installation de certains résidents** nécessitant 2 personnes, appréhension
- **Privilégier les petits groupes** (1 résident par vélo) pour éviter la frustration

## Boîte à outils et contact

Diplômes 50 et 100km

**Contact référent :**

Eléonore SOUQUET,  
Psychomotricienne et  
coordinatrice du PASA au sein  
de l'établissement

[eleonore.souquet@fondationbellan.org](mailto:eleonore.souquet@fondationbellan.org)



## Origine et objectifs du projet

L'IMPro étant excentré par rapport à des activités et commerces, la conduite est un moyen pour les jeunes de se déplacer de façon autonome. Au cours des années 1990, le permis BSR (brevet de sécurité routière, permis scooter) a été mis en place au sein de l'IMPro, qui avait donc déjà à l'époque un plateau technique.

Les objectifs de la démarche récente ont été de :

1. Professionnaliser l'outil existant (formaliser des outils d'évaluation moins empiriques, un processus plus clair) ;
2. Elargir l'offre de conduite ;
3. Mutualiser les compétences et les outils dans le sud de l'Essonne, avec la mise à disposition gratuite du plateau technique de l'IMPro pour les collègues environnant ou pour [Essonne Mobilités](#) (service social de la mairie d'Etampes)

## Description du projet

### Formations à la conduite :

- A l'IMPro, l'apprentissage des déplacements se fait graduellement : permis piéton, trottinette, vélo, permis AM (ex-BSR, permettant la conduite de scooter et voiturette), permis voiture. A date, ces apprentissages ne sont pas prodigués à tous les jeunes (ils sont fonction de l'évaluation des professionnels et du projet personnalisé de chacun) mais le directeur souhaite élargir le permis piéton et les ASSR (attestations de sécurité routière) à l'ensemble des jeunes de l'établissement.
- Les éducateurs, enseignants et l'éducateur sportif sont en charge de la formation. La psychomotricienne peut éventuellement apporter un soutien. La phase de validation est assurée par une auto-école.
- A noter que le permis AM, normalement donné au bout de 8h de formation, requiert 70h de formation à l'IMPro dans un souci de sécurité des jeunes. Après l'obtention du permis, des heures de pratique sont prévues pour ne pas perdre les acquis pour les jeunes restant à l'IMPro : les éducateurs les mobilisent en les missionnant pour des courses ou en organisant des sorties en véhicules.

### Equipement :

- Le plateau technique de l'IMPro s'est étoffé d'année en année, ce qui encourage les jeunes à s'en saisir. Il se compose en 2021 de deux-roues (scooters et mobylettes pour l'apprentissage et pour l'usage quotidien (stage, courses, balades) des jeunes qui ont obtenu le permis), d'une voiturette sans permis à double commande et d'une autre sans pédales, d'un système radio, d'équipements de protection individuels et d'un simulateur de conduite deux-roues. La voiturette est idéale pour les jeunes ayant des problèmes d'équilibre ou une appréhension des deux-roues.
- Un financement de 63 000€ a été obtenu auprès de la fondation Renault pour un tout nouveau simulateur de conduite deux-roues et un simulateur de conduite quatre-roues (avec indicateurs et outils d'analyse intégrés).

### Inclusion dans le territoire :

- A l'avenir, le directeur aimerait que les jeunes du collège voisin viennent passer leurs ASSR à l'IMPro dans une perspective d'inclusion inversée.
- En parallèle, 2 éducateurs de l'IMPro participent à un groupe de travail « Mobilité et handicap », créé il y a 3 ans sur le territoire avec des partenaires hors du champ handicap (champ social, SNCF, gendarmerie...). Ce groupe organise notamment une Journée de mobilité annuelle dédiée à la sensibilisation, ouverte à toute personne cherchant une solution de mobilité en Essonne (présentation des offres disponibles dans le département, conseils pratiques sur comment entretenir une voiture...). L'IMPro tient un stand durant la journée (au même titre que la dizaine de partenaires présents) avec un simulateur de conduite deux-roues.
- Par ailleurs le plateau technique est partagé avec d'autres partenaires ; par exemple, la voiture sans permis à double pédales peut être mise à disposition de partenaires (auto-écoles, Essonne Mobilité), soit pour emprunt, soit sur place en partageant le plateau technique. Au-delà des véhicules, l'IMPro cherche la mutualisation des cahiers d'évaluation, des pratiques, pour structurer le processus d'apprentissage.

**Bénéfices / Résultats constatés**

- Pour les jeunes :
  - Autonomie et sécurité
  - Travail sur les habiletés sociales (comportement en extérieur, civilité dans les déplacements)
- Pour l'IMPro :
  - Réflexion et travail sur l'inclusion des jeunes (capacité d'adaptation à l'environnement extérieur et d'action sur l'environnement extérieur)
- Pour les partenaires :
  - Accès à un plateau technique complet ;
  - Partenariat citoyen (l'auto-école bénéficie du prêt de la voiture sans permis à double commande, dont elle ne dispose pas, et apprécie fortement le partenariat).

**Indicateurs de succès**

- Nombre de jeunes qui réussissent le permis piéton et les ASSR : entre 5 et 10 jeunes par an pour l'instant, avec la volonté de développer le dispositif pour tous
- Nombre de jeunes qui passent le permis AM par an : entre 2 et 4 pour le permis voiturette (augmentation récente) et 4 pour le permis scooter sur 7-8 jeunes de 16 ans
- Nombre de jeunes qui passent le permis B par an : 2 par an depuis 3 ans et cette année 3 ou 4
- Nombre de jeunes qui utilisent les véhicules après l'obtention du permis : 100% des jeunes ayant obtenu l'un des permis et encore à l'IMPro sont encouragés à utiliser les véhicules pour maintenir leurs acquis (pour aller faire des courses, aller à la médiathèque, au travail).

**Leviers de réussite / Points de vigilance****Leviers de réussite :**

- Equipe de professionnels engagés
- Pluridisciplinarité des accompagnants (éducateurs, enseignants, psychiatres, psychomotriciens)
- Groupe de travail « mobilité et handicap » avec le territoire (aide dans l'analyse du besoin, cartographie du secteur avant les investissements dans le plateau technique)
- Auto-école avec « fibre sociale »
- Secteur sud-Essonne qui s'y prête (vrai besoin de mobilité)
- Financement de la Fondation Renault

**Points de vigilance :**

- Culture de l'évaluation des capacités des jeunes en vue de la conduite d'un véhicule à développer
- Formalisation des formations et des apprentissages à renforcer

**Boîte à outils et contact**

- Plaquette de présentation du dispositif (en cours de formalisation)

**Contact référent au sein de l'IMPro :**

Marjorie Alexandre, Educatrice spécialisée au sein du Pôle médico-éducatif de l'Essonne,  
[le.grand.chemin@fondationbellan.org](mailto:le.grand.chemin@fondationbellan.org)



## Origine et objectifs du projet

En 2021, 10 travailleurs de l'ESAT ont le permis B et 7 conduisent des véhicules sans permis (VSP). Le projet vise à optimiser les compétences de ces travailleurs en leur permettant de pratiquer leur conduite au sein de l'ESAT.

Par ailleurs, pour certains travailleurs n'ayant pas le permis, le fait de pouvoir utiliser une voiture serait un véritable bénéfice en termes de compétences professionnelles (possibilité de viser des postes de conducteur par la suite, autonomisation de certaines équipes de travail) mais aussi personnelles (ouverture à l'achat d'un véhicule personnel, mobilité autonome accrue, potentiel d'insertion).

## Description du projet

### Initialisation :

- Le directeur de l'ESAT a fait l'acquisition en 2019 d'un VSP auprès d'un autre établissement de la Fondation, afin de proposer des ateliers de conduite aux travailleurs intéressés et en capacité.
- Le lancement de ces ateliers a été repoussé en raison de la crise Covid-19, mais relancé à l'automne 2021 ; il est attendu par de nombreux travailleurs.
- Deux monitrices sont motivées pour porter le projet et se faire former par une auto-école voisine en vue d'accompagner la pratique de la conduite par les travailleurs.

### Mise en place des ateliers pour les travailleurs déjà conducteurs :

- Les ateliers pourront avoir lieu le vendredi après-midi, sur le temps dédié aux activités de soutien.
- En fonction des compétences démontrées par les travailleurs, certains pourront progressivement utiliser le VSP de manière autonome dans les activités de l'ESAT :
  1. Pour récupérer dans les entreprises environnantes des papiers, cartons et canettes pour l'activité de recyclage faite en partenariat avec un autre ESAT ;
  2. Pour accompagner des collègues : sur des temps courts (entretien des locaux en extérieur) ; avec un moniteur pour une activité nécessitant l'utilisation de deux véhicules (activité traiteur) ; pour la livraison de plateaux repas ; pour l'approvisionnement du bar, etc.
  3. Pour des activités de livraison/transport chez les clients dans la zone industrielle autour de l'ESAT ; accompagnement d'une équipe en atelier déplacé sur la journée, avec accord du client ; accompagnement d'une équipe Espaces verts sur des petits chantiers (tonte, feuilles mortes...), sans utilisation d'outils trop dangereux ou travail en hauteur.
- Pour les travailleurs détendant un permis B classique, des ateliers de conduite sur un véhicule ordinaire (voiture légère de type Partner) seront également proposés.

### Accès à la conduite pour de nouveaux travailleurs :

- En parallèle, les travailleurs intéressés mais n'ayant pas de formation pourront être inscrits à l'auto-école partenaire pour passer leur BSR et la formation initiale de 7h nécessaire à la conduite d'un VSP.
- Ces personnes pourront ensuite participer aux ateliers de pratique à l'ESAT.
- Compte tenu de sa complexité, le passage du permis B classique ne sera pas proposé.

### Projets similaires au sein de la Fondation :

L'ESAT de Bry-sur-Marne a également acquis une fourgonnette sans permis en mars 2022 afin de proposer des formations à ses travailleurs. La fourgonnette servira à la pratique de la conduite, à aller chercher les repas du midi à l'IME voisin ainsi qu'à se rendre en autonomie sur des chantiers pour l'équipe Espaces verts.



## Bénéfices / Résultats constatés

Pour les travailleurs :

- Pratique de la conduite : amélioration de leur maîtrise et de la sécurité de leur conduite ;
- Découverte/pratique de la conduite pour des personnes non équipées : gain de confiance en eux, développement de compétences ;
- Utilisation autonome du véhicule : responsabilisation, valorisation, reconnaissance des compétences, développement des relations aux autres (clients notamment), implication dans l'entreprise.

Pour les ateliers :

- Application du projet d'établissement : « par des activités précises, favoriser d'avantage l'autonomie, permettre à certaines personnes avec handicap l'accès au milieu ordinaire » ;
- Appui de l'insertion sociale et autonomie des travailleurs
- Application du principe de l'ESAT : « faire faire, ne pas faire à la place de ... »
- Temps dégagé pour les encadrants permettant de développer de nouvelles activités

## Indicateurs de succès

Quantitatifs :

- Nombre d'ateliers proposés et taux de remplissage ;
- Nombre de travailleurs participant aux ateliers sur le nombre total intéressés ;
- Nombre de travailleurs capables d'utiliser le véhicule en autonomie à échéance 3, 6, 12 mois.

Qualitatifs :

- Satisfaction des travailleurs ;
- Satisfaction des monitrices en charge des ateliers ;
- Satisfaction des autres moniteurs responsables d'activités impliquant l'usage du VSP ;
- Evolution des usages et du réflexe d'utilisation du véhicule pour des déplacements ou des achats (réapprovisionnement du bar, équipe restauration, etc.).

## Leviers de réussite / Points de vigilance

Leviers de réussite :

- Achat d'un véhicule à tarif préférentiel (occasion)
- Appui sur d'autres établissements de la Fondation (journée de sensibilisation avec l'IMPro de Vayres-sur-Essonne qui dispose également d'un VSP utilisée par les jeunes)
- Motivation des équipes (impulsion du directeur, deux monitrices motivées engagées dans le projet pour faire de l'apprentissage, accompagner, rassurer, aider)
- Motivation des travailleurs (forte demande), placés en binômes pour les rassurer
- Partenariat avec une auto-école pour former les monitrices à l'accompagnement à la conduite et définir des normes de sécurité pour l'utilisation des véhicules.

Points de vigilance :

- Fréquence des ateliers par rapport aux attentes des travailleurs
- Gestion de la file d'attente (critères de sélection des travailleurs bénéficiant des ateliers, utilisation du véhicule, etc.)
- Encadrement de l'autonomie (fixer les conditions pour laisser partir un groupe avec le véhicule)

## Boîte à outils et contact

- Projet d'utilisation de la voiture écrit par l'une des monitrices
- Partenariat avec l'auto-école

Eléments budgétaires :

- Achat d'occasion d'une voiture sans permis (fourgonnette) : 13 000€
- Achat d'un véhicule léger (genre Partner) : 13 000€
- Achat d'un téléphone portable (pour que le conducteur soit joignable à tout moment) : 50€ + abonnement
- Permis AM (ex BSR) : environ 300€
- Permis VSP : 700 à 1600€

Contact référent :

Rami ABI KHALIL, Directeur des Ateliers de Noyon  
[rami.abi-khalil@fondationbellan.org](mailto:rami.abi-khalil@fondationbellan.org)

## Origine et objectifs du projet

**85% des français souhaitent mourir chez eux**, une réalité pour seulement 26% selon l'association Visitatio.

La **prise en charge des soins palliatifs et de la fin de vie** fait l'objet de **préoccupations croissantes** du Gouvernement et de la Fondation<sup>1</sup>, qui a inscrit leur développement dans son projet stratégique en en faisant un pilier d'expertise souhaité pour ses professionnels.

Ces soins relèvent aujourd'hui principalement du médical, or il est important de prendre en compte aussi les aspects sociaux-affectifs, psychologiques et spirituels, en partant du principe que **la fin de vie ne se résume pas aux 15 derniers jours** mais débute dès que la personne apprend qu'elle souffre d'une pathologie dont le traitement curatif devra cesser.

Les établissements accueillant des personnes âgées et personnes handicapées vieillissantes ont donc un rôle à jouer pour mieux répondre aux besoins des résidents sur tous les aspects de la fin de vie.

*1 : Perspectives et orientations à horizon 2030, décembre 2021 : « La Fondation sera également particulièrement attentive à l'accompagnement de la fin de vie, en améliorant et en harmonisant les pratiques actuelles de ses établissements, par le biais de partenariats existants donnant pleine satisfaction ou par le développement d'équipes spécialisées dans les soins palliatifs. »*

## Description du projet

### Enjeux pour l'association :

L'association Visitatio accompagne à domicile et en établissement la fin de vie avec des équipes de bénévoles et de professionnels (médical, social, médico-social). Elle intervient sur les différentes dimensions d'accompagnement : social, médical, affectif, spirituel (en fonction des souhaits de la personne et sans prosélytisme).

L'accompagnement est centré sur la personne en fin de vie mais ses proches peuvent également bénéficier d'une écoute et d'un soutien de la part des équipes de Visitatio.

### Construction du partenariat :

Les résidences de Tours et de Bois-Colombes ont débuté en parallèle leur collaboration avec Visitation entre fin 2019 et début 2020.

A Tours comme à Bois-Colombes, 4 à 5 personnes sont suivies en permanence par l'association, qui se tient prête à être mobilisée très rapidement pour une nouvelle personne à accompagner (délai de réponse de quelques jours maximum).

L'association propose également des formations aux soins palliatifs et à la fin de vie, en s'adaptant aux besoins de l'établissement. A Tours, 5 à 7 formations thématiques sont organisées par an, afin d'améliorer le niveau de connaissance global de ces sujets par les équipes et de permettre une meilleure structuration de l'accompagnement à la fin de vie. A Bois-Colombes, un autre partenaire est en charge de ces formations.

### Fonctionnement de l'accompagnement pour les résidents :

L'association débute par une « évaluation initiale » du dossier : Visitatio rencontre l'équipe de la résidence, la personne accompagnée et ses proches, puis formule des préconisations (fréquence des rencontres, besoins observés, traitement) ; l'accompagnement n'est réellement lancé qu'une fois ces préconisations acceptées par la personne, ses proches et son médecin traitant.

Une fois structuré, l'accompagnement est double, avec des visites au moins une fois par semaine :

- Des intervenants bénévoles proposent un accompagnement socio-affectif et spirituel (si c'est le souhait du résident) qui permet notamment de rompre l'isolement social. Ces bénévoles sont formés par l'association et peuvent proposer des promenades, activités de loisirs, etc. Il s'agit souvent d'anciens aidants.
- Des professionnels médicaux et paramédicaux (médecin et infirmière) accompagnent les dimensions physique (gestion de la douleur notamment) et psychique (vigilance face aux signes de dépression ou de stress) de la fin de vie. En cas de besoin, ils mettent en contact la personne avec le spécialiste nécessaire : médecin spécialisé, psychologue, gériatopsychiatre, etc.

Ces professionnels sont sous contrat avec l'association, ce qui garantit la pérennité et le sérieux des interventions.

## Bénéfices / Résultats constatés

Pour le résident et ses proches :

- Apaisement de la fin de vie avec une dimension sociale forte et une rupture de l'isolement ;
- Appréciation par les proches qui se sentent accompagnés de manière individuelle (approche complémentaire à celle de l'établissement avec un croisement des avis médicaux, qui permet d'accroître la considération de la personne) ;
- Prise en compte multi-dimensionnelle de la fin de vie non réduite aux 15 derniers jours

Pour les équipes des résidences :

- Partenariat en bonne intelligence et bonne réception par les équipes des formations et des activités prodiguées par Visitatio ;
- Soulagement de voir le bien-être apporté aux personnes accompagnées (notamment l'apaisement psychologique et de la douleur) ;
- Professionnalisation sur le domaine de la fin de vie et des soins palliatifs (à Tours, une aide-soignante a passé suite aux formations un DU de soins palliatifs pour devenir référente au sein de l'établissement) ;
- Equipes extérieures qui permettent un regard différent sur les pratiques de l'établissement.

## Indicateurs de succès

Quantitatif :

- Nombre de personnes accompagnées depuis le lancement du partenariat : nombre croissant, limitation par les capacités de l'association, soit plus de 20 personnes à Tours en 2 ans et pour Bois-Colombes 12 résidents en 2020, 10 en 2021 et 2 en cours en 2022.
- Nombre d'accompagnements réalisés par rapport au nombre de propositions faites aux résidents : quasiment 100% à Tours (1 refus en 2 ans), 100% à Bois-Colombes.

Qualitatif :

- Perception de l'accompagnement par les résidents, leurs proches et les équipes : très bons retours des familles, bons retours et bonne intégration de Visitatio avec les équipes de soins

## Leviers de réussite / Points de vigilance

Leviers de réussite :

- Bonne communication pour faire adhérer tout l'environnement (équipes, résidents, familles et médecins traitants) à la démarche ;
- Individualisation de l'accompagnement et capacité à coordonner le parcours de soin avec les acteurs ;
- Excellente connaissance du milieu par l'association (les équipes sont souvent gérées par d'anciens gériatres ou des palliatologues) ;
- Relation de confiance entre l'établissement et l'association : grande délicatesse et posture d'écoute démontrées dans la communication et les relations par les membres de Visitatio ;
- Concordance de valeurs et de vision entre l'association et la Fondation.

Points de vigilance :

- Malgré un très bon déroulement global, les relations avec le médecin traitant ou avec les équipes de soins palliatifs peuvent susciter des tensions en cas de prescriptions ou de présence non comprises ou perçues comme de l'ingérence (1 cas à Tours et 1 cas à Bois-Colombes) : aider l'association à trouver sa place dans le dispositif et le parcours de soins, faire comprendre et connaître son cadre d'intervention en proposant des rencontres avec les médecins traitants...

## Boîte à outils et contact

- Proposition de partenariat entre Visitatio et la Fondation (janvier 2021)

Coûts :

- Cotisation de 800€/an couvrant jusqu'à 12 interventions par an (la convention est signée pour 1 an avec tacite reconduction).
- Formations à Tours : 2000€/an couverts par les fonds CPOM (formations subventionnés).

Contacts référents :

Nicolas AKERMAN, Directeur de la résidence médicalisée de Bois-Colombes,  
[nicolas.akerman@fondationbellan.org](mailto:nicolas.akerman@fondationbellan.org)

Enguerran LLORENS, Directeur des résidences médicalisées de Tours,  
[enguerran.llorens@fondationbellan.org](mailto:enguerran.llorens@fondationbellan.org)

## Origine et objectifs du projet

La résidence de Bois-Colombes souhaitait investir dans des outils numériques afin d'améliorer les capacités cognitives des résidents en leur proposant des jeux et activités éducatifs. Après avoir pensé à des tablettes, l'un des responsables de l'animation a proposé d'acquérir une borne Mobil'Maklis, dans le cadre d'un financement CPOM.

Les bornes Mobil'Maklis ont été développées par un ingénieur ayant tout d'abord fabriqué des machines à karaoké (juke-boxes dotés d'un grand écran et d'un système son), qu'il a loué à des EHPAD. Face à leur succès, il a développé des bornes interactives sur le même principe, qui comportent différents types de jeux et activités d'animation. La résidence a acquis une borne en septembre 2021.

## Description du projet

### Utilisation au PASA :

La borne peut être utilisée dans le cadre du PASA pour proposer des activités variées aux résidents (groupes jusqu'à 10 personnes). Elle dispose de 22 jeux et activités, par exemple :

- Devinette d'une image en partie révélée ;
- Identification d'un département à partir de son numéro ou de sa position sur la carte de France ;
- Bonneteau (cartes à suivre des yeux sur l'écran) ;
- Proverbes à reconstituer ;
- Panneaux du Code de la route ;
- Calcul mental...

L'animateur mène l'activité, interroge et fait participer les résidents à partir des jeux proposés. Grâce aux niveaux de difficulté disponibles, il peut adapter les questions à son public.

L'équipe d'animation utilise la borne en complément d'autres activités qu'elle prépare. La borne est particulièrement utile en cas de changement de programme de dernière minute car elle permet d'occuper un temps d'activité sans avoir besoin de préparation.

### Utilisation en animation collective :

Dans le cadre d'activités collectives, la borne peut être connectée à un vidéoprojecteur pour répondre aux difficultés visuelles des résidents et permettre à un public élargi de profiter des animations.

Différentes activités sont disponibles, notamment musicales : karaoké, bingo des chansons, etc. avec une base de données de 4000 morceaux (dont les droits sont payés à la SACEM par Maklis via l'abonnement à la borne).

Il est possible de connecter une clé USB à la borne pour diffuser des morceaux non enregistrés ou des photos (par exemple pour les familles souhaitant montrer des photos à leur proche).

### Utilisation par les familles et les proches :

Réflexion en cours au sein de l'établissement pour permettre aux proches de résidents d'utiliser la borne en autonomie.



*A gauche : utilisation de la borne interactive au PASA*

*A droite : exemple de jeu (code de la route)*

### Projets similaires au sein de la Fondation :

L'EHPAD de Montesson est équipé d'une borne Mélo proposant des activités similaires autour de la musicothérapie.

## **Bénéfices / Résultats constatés**

Pour le résident et ses proches :

- Nouvelles activités qui varient les stimulations proposées aux résidents ;
- La musique est un bon vecteur de lien, sort de l'isolement (danse, chant, stimulation).

Pour les équipes de la résidence :

- Support d'animation fiable, qui permet de gérer facilement une séquence même sans préparation ou en cas d'absence d'un collègue ;
- Source de nouvelles idées d'animation ;
- La borne est utilisée en moyenne deux à trois fois par semaine entre le PASA et l'utilisation en collectif. Ces utilisations ont lieu en complément des autres activités, sans les remplacer.

## **Indicateurs de succès**

Quantitatif :

- Nombre d'utilisateurs au sein des équipes de la Résidence sur nombre de personnes formées ;
- Nombre de séances faites par les animateurs (objectif max à 3/semaine) ;
- Nombre de familles utilisatrices si ouverture.

Qualitatif :

- Résidents réceptifs aux activités de la borne au sein du PASA, même pour ceux qui ne communiquent habituellement pas beaucoup
- Résultats visibles sur le temps de l'activité, peu de mesures a posteriori pour l'instant
- Satisfaction des résidents et familles participant aux activités collectives

## **Leviers de réussite / Points de vigilance**

Leviers de réussite :

- Prise en main simple qui permet que l'outil ne soit pas dépendant que d'une personne ;
- Maniabilité et côté pratique de la borne (déplacement sur roulettes, câbles fournis suffisamment longs pour ne pas être limitants) ;
- Appropriation rapide par le service animation ;
- Bon service client : possibilité de démonstration et d'une phase de test, suggestion de nouvelles activités à développer (un nouveau jeu par an).

Points de vigilance :

- Ecran tactile fragile (au même titre qu'une tablette), la borne n'est donc pas laissée en libre-service pour les résidents pour l'instant ;
- Ecran peu lisible en pleine lumière, doit être utilisée dans des salles assombries ;
- La borne doit rester complémentaire d'autres activités préparées par l'équipe d'animation pour ne pas laisser les résidents ou les animateurs ;
- Certains membres de l'équipe peuvent être réticents à utiliser un outil numérique au détriment du lien avec les résidents (à Bois-Colombes les réticences ont été dépassées face au succès des animations et le nombre d'utilisations de la borne est modéré par les équipes)

## **Boîte à outils et contact**

- Mode d'emploi et n° d'assistance fournis
- Catalogue des jeux

Coût :

- A l'achat, 4800€ comprenant la borne, son système son, un micro et les câbles et rallonges ;
- Abonnement de 80€/mois pour la maintenance, les mises à jour (un nouveau jeu ajouté chaque année) et les droits musicaux dus à la SACEM

**Contact référent :**

Nicolas AKERMAN, Directeur de la résidence médicalisée de Bois-Colombes,  
[nicolas.akerman@fondationbellan.org](mailto:nicolas.akerman@fondationbellan.org)



## Origine et objectifs du projet

23 jeunes filles de 16 à 21 ans sont suivies par le service appartement du foyer de Courbevoie.

Les éducatrices travaillent souvent individuellement avec les jeunes filles ; elles ont la volonté de développer les activités collectives pour proposer d'autres formats de rencontres aux résidente du foyer.

Début 2022, des ateliers mensuels sont lancés (tous les 1<sup>er</sup> mercredis du mois), avec des thèmes proposés par les éducatrices pour changer des activités classiques et favoriser la confiance en soi des jeunes filles : yoga, tricot, etc. Une éducatrice ayant découvert le « vision board » dans son cadre personnel décide de proposer cette activité, dont le but est de réaliser individuellement un panneau créatif (dessin, peinture, collage) représentant visuellement ses rêves et aspirations afin de se pousser à les réaliser.

L'objectif était de pousser les jeunes filles à réfléchir à leur avenir autrement que par le prisme des objectifs de leur projet personnalisé ou de leur contrat Jeune Majeur, dans un cadre de projection positive fait pour échanger.

## Description du projet

### Déroulement :

- L'éducatrice commence par donner des exemples de vision board pour aider les jeunes filles à comprendre l'idée et à s'imaginer le résultat.
- Chacune s'approprie ensuite le matériel : une feuille A3 chacune (format volontairement grand afin d'abolir les restrictions à l'imagination), des magazines sur des sujets variés, des pastels, feutres, crayons, de la peinture, etc.
- Durant les 3 heures de l'atelier, les participantes peuvent feuilleter les magazines et y récupérer toute image représentant des objectifs, envies, désirs ou besoins pour l'ajouter à sa planche. Si une image leur manque, les jeunes filles peuvent la trouver sur internet et l'imprimer ; elles peuvent également imprimer des images ou photos personnelles. Elles peuvent ensuite agrémenter leur collage de dessins, annotations, etc. réalisés à l'aide des crayons ou de la peinture.
- En parallèle de la phase de création, des échanges sur l'histoire et les projets de chacune naissent. Les participantes sont libres de se confier ou non, et de réagir autant qu'elles le souhaitent. Les éducatrices facilitent ces discussions et les encadrent en cas de sujets sensibles.
- A la fin de l'atelier, chaque jeune fille obtient son vision board, à faire encadrer ou à afficher dans son lieu de vie pour se motiver, concrétiser ses objectifs et ses envies.

### Suite de l'atelier :

5 participantes se sont inscrites au premier atelier, qui s'est avéré trop court pour permettre à chacune de finaliser son vision board.

L'éducatrice souhaite ainsi finaliser ce premier atelier avec le groupe initial et proposer ensuite l'atelier à d'autres jeunes filles du foyer

*Ci-dessous : exemple de vision board (gauche) et photo prise pendant l'atelier à Courbevoie (droite)*





### Bénéfices / Résultats constatés

Pour les participantes :

- Possibilité d'exprimer ses objectifs de vie, rêves, attentes, dans un cadre créatif nouveau ;
- Prise de conscience d'une capacité à se projeter positivement, à avoir des objectifs ou des rêves à atteindre ;
- Création visuelle permettant de visualiser ces projets et de les garder en mémoire ;
- Libération de la parole au sein d'un groupe pas forcément habitué à se confier

Pour les éducatrices :

- Création d'une dynamique collective enrichissante et positive, avec des interactions plus riches et des échanges plus ouverts que prévu par les éducatrices ;
- Expression par les jeunes filles d'objectifs personnels qui pourront être suivis ou rappelés lors des séances d'accompagnement (le vision board pourra être utilisé comme fil conducteur dans leur parcours pour pouvoir les valoriser au fur et à mesure de l'atteinte des objectifs)

### Indicateurs de succès

Qualitatif :

- Appréciation de l'activité par les participantes : remerciements, demande de programmer une séance ultérieure pour finaliser l'atelier ;
- Appropriation par les jeunes filles et affichage dans leur chambre de leur vision board ;
- Réalisation par les jeunes filles des objectifs affichés (obtention des diplômes, du permis de conduire, etc.).

Quantitatifs :

- Nombre et pourcentage de participantes au sein du service appartement (5 pour le premier atelier)

### Leviers de réussite / Points de vigilance

Leviers de réussite :

- Nouveauté de l'activité, qui a intrigué les participantes qui ont apprécié découvrir une nouvelle manière d'avancer dans leurs projets ;
- Implication personnelle de l'éducatrice pour donner envie aux jeunes filles de se lancer, en témoignant de sa propre expérience du vision board et de sa conviction sur l'utilité et le bénéfice de l'activité pour les participantes ;
- Présence de plusieurs encadrantes utile pour rebondir sur les sujets sensibles, discuter avec chaque personne et pouvoir prendre le relai en cas de réaction inattendue.

Points de vigilance :

- Atelier qui peut être plus long que prévu, notamment du fait des échanges : 3h n'ont pas suffi à finaliser les vision boards lors du 1<sup>er</sup> atelier et il va falloir trouver un autre créneau pour réunir le même groupe ;
- Activité qui implique que les participantes se livrent et parlent de leurs projets personnels : besoin de mettre en place un cadre et adopter une posture d'écoute pour accueillir les idées exprimées, respecter l'intimité de chacune, les silences et les réserves le cas échéant.

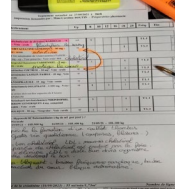
### Boîte à outils et contact

- Liste du matériel : magazines, ciseaux, colle, crayons, feutres, pastels, peinture, feuilles A3, imprimante et internet)
- Exemples de vision boards (Pinterest comme source d'inspiration)

#### Contacts référents :

Sophie COULON, Educatrice spécialisée – Service Appartements, [sophie.coulon@fondationbellan.org](mailto:sophie.coulon@fondationbellan.org)

Vincent CHAMBON, Directeur des Maisons et appartements de Courbevoie  
[vincent.chambon@fondationbellan.org](mailto:vincent.chambon@fondationbellan.org)



## Origine et objectifs du projet

### Enjeux autour de l'observance médicale :

L'observance est un enjeu majeur dans la prise en charge des patients atteints de maladies chroniques ; elle est souvent insuffisante dans la durée, ce qui nuit à l'efficacité des traitements (50% des patients de maladies chroniques sont inobservants<sup>1</sup>, ce qui représente à la fois une perte de chance pour les patients et des dépenses de santé publique supplémentaires). Selon l'OMS, résoudre le problème de l'observance serait aussi efficace en termes de santé publique que la découverte d'un nouveau médicament<sup>2</sup>.

Pour un patient, les changements dans la pathologie et dans le parcours de soins (passage hôpital-ville, nouvelles prescriptions ou substitution de traitements) sont déstabilisants et les taux d'observance peuvent s'en ressentir.

Il faut donc informer le patient à des moments clés dans son parcours de soins pour qu'il soit en capacité d'être acteur de sa prise en charge, notamment pour son retour au domicile.

### L'éducation thérapeutique au CPRCV :

La direction du CPRCV a décidé dès 2017 de former l'ensemble de son personnel à l'éducation thérapeutique. Cette formation est devenue un atout pour l'établissement et a permis la mise en place d'une dynamique intéressante sur le volet prévention.

Dans ce cadre, l'absence de lien clair pour les patients entre leurs pathologies cardiovasculaires et leurs traitements a été mis en évidence. L'équipe a donc mené une réflexion pour que chaque patient puisse s'approprier son traitement en identifiant clairement le lien entre une classe pharmacologique et une action thérapeutique. L'arrivée d'une préparatrice en pharmacie a donné à l'établissement les moyens de lancer le projet d'ateliers « décryptage d'ordonnance ». Le projet a été développé courant 2021 avec cette préparatrice, le pharmacien gérant, le qualicien et la directrice du Centre. A l'automne 2021, le projet a gagné le Prix Qualité décerné par l'ARS Hauts-de-France.

Les ateliers ne concernent pour l'instant que des personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, mais le CPRCV souhaite développer le même type d'atelier pour les patients diabétiques.

<sup>1</sup>: Académie nationale de pharmacie, *Observance des traitements médicamenteux en France, décembre 2015*

<sup>2</sup>: OMS, [Adherence to long-term therapies: evidence for action](#), 2003

## Description du projet

### Organisation et participation aux ateliers :

Tous les patients de l'établissement concernés par des pathologies cardio-vasculaires ont la possibilité de participer aux ateliers de décryptage d'ordonnance. Chaque atelier dure en moyenne une heure ; il y a deux ateliers par semaine avec une moyenne de quarante participants par mois.

### Déroulement des ateliers :

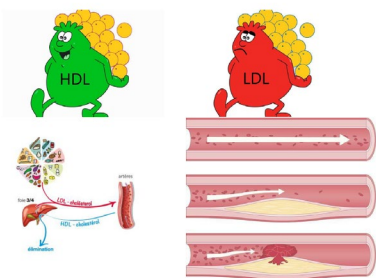
La pédagogie des ateliers repose sur une méthodologie simplifiée s'inspirant de métaphores et de schémas. Cette méthode permet de faciliter la compréhension des classes pharmacologiques associées à la prise en charge cardiovasculaire (par exemple, la métaphore du tuyau d'arrosage permet de comprendre le rôle de la classe pharmacologique des diurétiques).

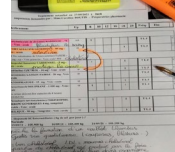
*Ci-contre : illustration pour différencier le « bon » et le « mauvais » cholestérol.*

Chaque patient reçoit durant l'atelier une fiche décrivant son traitement, extraite du logiciel d'aide à la prescription, ce qui lui permet une prise de note immédiate qu'il pourra conserver et consulter après l'atelier.

A chaque classe pharmacologique, l'animateur vient individuellement et en tout anonymat aider à identifier le ou les médicaments concernés sur la feuille de traitement des participants. Cette pratique facilite l'échange et amène naturellement les patients à parler de leurs expériences. L'intervenant apporte ainsi des conseils et consignes dans le cadre du suivi médical (hygiène de vie, régime alimentaire, suivi biologique, etc.).

Des questionnaires de satisfaction sont mis à disposition en fin d'atelier et un suivi statistique est fait chaque mois.





## Bénéfices / Résultats constatés

Pour les participantes :

- Appropriation de leur traitement par les participants et investissement plus régulier et plus consenti à leur parcours de soin ;
- Meilleure compréhension du traitement qui entraîne une meilleure observance (compréhension qui évolue de « je prends la pilule bleue car il est 15h » à « je prends la pilule bleue car elle sert à... ») ;
- Satisfaction des participants d'être associés à une démarche éducative.

Pour les animateurs :

- Valorisation du travail des équipes de pharmacie hospitalière, traditionnellement assez loin des patients, qui donne du sens à leur travail.

## Indicateurs de succès

Quantitatifs :

- Nombre de participants par atelier ;
- Pourcentage de sensibilisation parmi les patients (quasiment à 100% sur les hospitalisations).

Qualitatif :

- Retours des participants suite aux ateliers (pour l'instant, 100% de très forte satisfaction)

## Leviers de réussite / Points de vigilance

Leviers de réussite :

- Soutien de la direction à la démarche et implication dans la construction du projet ;
- Construction des ateliers grâce à un travail d'équipe ;
- Arrivée d'une nouvelle ressource (préparatrice en pharmacie) compétente sur le sujet et intéressée par le projet d'atelier ;
- Réponse à un besoin perçu auprès des patients de comprendre leur traitement ;
- Pédagogie travaillée pour créer un format accessible, ludique (métaphores et illustrations), sollicitant plusieurs sens (PowerPoint visuel, échanges oraux et fiche de soin personnalisée à la main) pour faciliter la mémorisation et l'appropriation des connaissances par les patients

Points de vigilance :

- Temps important consacré par les équipes à la préparation et à la tenue des ateliers ;
- Nécessité de trouver une personne pédagogue et motivée par le sujet pour lancer les ateliers ;
- Coordination nécessaire avec les autres ateliers mis en place au CPRCV pour identifier des créneaux.

## Boîte à outils et contact

- Support PowerPoint de l'atelier « décryptage d'ordonnance »
- Photos illustrant le déroulement de l'atelier
- Questionnaire de satisfaction adressé aux participants

Contacts référents :

Guillaume LEROUX, Pharmacien gérant au sein de l'hôpital, [pharmacie.cprcv@fondationbellan.org](mailto:pharmacie.cprcv@fondationbellan.org)

Caroline BOUTIN, Préparatrice en pharmacie hospitalière au sein de l'hôpital, [preparatrice.cprcv@fondationbellan.org](mailto:preparatrice.cprcv@fondationbellan.org)

## Origine et objectifs du projet

L'initiative s'inscrit dans la démarche globale de la Direction Qualité et Gestion des Risques, qui a pour objectifs :

- De déployer une véritable **culture de l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins** au sein des établissements à travers la création d'outils innovants et ludiques de sensibilisation et de formation.
- D'améliorer la **coopération des équipes de soins** à travers le déploiement d'actions collectives.

Dans ce contexte, l'objectif du serious game Enquêt'EIGS est de **sensibiliser les professionnels de santé à l'analyse des causes, suite à la survenue d'un événement indésirable grave associé aux soins (EIGS), autour d'une situation de gestion de l'urgence vitale**. Il s'agit d'une enquête autour d'un événement fictif, dont le concept est inspiré d'un serious game imaginé par l'Omédit Auvergne-Rhône-Alpes. L'objectif est de captiver les apprenants, en leur permettant d'interagir activement avec le contenu, ce qui favorise un meilleur engagement et une rétention plus forte des connaissances. L'utilisation du serious game comme outil d'apprentissage vise donc à rendre attrayante une thématique sérieuse, par l'utilisation de ressorts ludiques.

## Description du projet

**Concept général** : La première expérimentation de l'Enquêt'EIGS s'est tenue lors d'un challenge inter-établissements (Résidence médicalisée & HAD de Magnanville, et Hôpitaux de prévention et de réadaptation de Paris et de Chaumont-en-Vexin) organisé dans le cadre de la semaine de la sécurité des patients en novembre 2023. Le scénario du serious game a été construit autour d'un EIGS fictif : le décès d'un patient ayant fait l'objet d'une prise en charge dans le cadre d'une urgence vitale. Les participants, répartis dans des équipes par service, ont dû mener des investigations afin de reconstituer les faits, comprendre le contexte de survenue de l'EIGS, puis identifier les causes et les facteurs contributifs, et les classer selon la méthode ALARM (grille communément utilisée par la Haute Autorité de Santé) à l'aide d'un questionnaire à remplir. Pour cela, ils ont pu s'appuyer sur des informations préalablement recueillies qui leur ont été communiquées au cours du jeu sous forme d'indices (8 témoignages de professionnels et 3 documents à consulter et analyser).

**Conception du serious game** par une équipe projet constituée de la Direction Qualité et Gestion des Risques et de responsables Qualité de plusieurs établissements.

- **Construction d'un scénario réaliste** permettant aux professionnels d'entrer dans le jeu à travers une situation complexe, challengeante et vraisemblable dans leur quotidien. L'équipe projet s'est appuyée pour cela sur un retour d'expérience de situations rencontrées (événements indésirables, audits), une démarche « inversée » d'analyse des causes avec des outils tels l'arbre des causes et les « 5 pourquoi » pour imaginer les dysfonctionnements ayant contribué à la survenue d'un EIGS, la validation des hypothèses du scénario sur un plan médical (antécédents du patient, traitements, constantes).
- **Elaboration des outils supports de l'enquête** : un chronogramme qui reprend l'enchaînement des faits, des témoignages des professionnels et acteurs étant intervenus auprès du patient, pour permettre aux participants de reconstituer l'enchaînement des faits, des supports documentaires nécessaires à la compréhension et à l'analyse de la situation (extrait de dossier médical fictif, documents de traçabilité), et une grille reprenant les catégories de facteurs contributifs de la grille ALARM pour servir de support d'enquête.
- **Définition des critères de correction** : construction du support de correction et de la grille de notation des réponses.

## Déroulé du serious game

- Pendant le jeu : les modalités d'organisation ont été définies par chaque établissement afin de créer une dynamique de « compétition ». Par exemple, dans un établissement, le jeu a eu lieu durant un atelier de 2 heures. Dans d'autres, il s'est déroulé sur une période de 2 à 3 jours, en communiquant les indices au fil de l'eau (souvent à travers une recherche dans l'établissement) et en faisant participer les professionnels de nuit. Les équipes étaient constituées de 3 à 5 personnes.
- Après le jeu : les réponses sont corrigées par le Responsable Qualité de l'établissement, puis par la Direction Qualité et Gestion des Risques dans un souci d'harmonisation des notations. Les résultats et le classement ont ensuite été partagés à tous et un retour d'expérience animé par chaque Responsable Qualité a été organisé dans chaque établissement pour réaliser un débriefing du jeu, rappeler les bonnes pratiques, et identifier les actions d'amélioration, en faisant le lien entre la situation fictive et le fonctionnement de l'établissement.

## Perspectives

L'objectif est aujourd'hui de déployer ce concept de serious game Enquêt'EIGS sur d'autres établissements de santé et médico-sociaux de la Fondation, et de le décliner sur d'autres thématiques et d'autres scénarios dans le cadre de rappels de bonnes pratiques auprès des professionnels et/ou la formation de nouveaux arrivants.

## Bénéfices / Résultats constatés

- **Appropriation de la méthode ALARM** par les professionnels, engagement et **implication dans la démarche d'analyse** des causes profondes des EIGS
- **Identification d'actions d'amélioration** pouvant être apportées au fonctionnement de l'établissement pour sécuriser la prise en charge des patients et intégrées au sein du PAQSS (Plan d'Amélioration de la Qualité et de la Sécurité des Soins)
- **Renforcement des liens** dans l'équipe et de la responsabilité collective pour améliorer la qualité et la sécurité des soins
- Débriefing avec retour d'expérience et lien avec les pratiques réelles permettant **un transfert pédagogique fort**

## Indicateurs de succès

- Engagement des participants : nombre d'établissements ayant participé au challenge (3), nombre d'équipes et de professionnels ayant participé (17 équipes, environ 70 participants)
- Niveau de connaissance des professionnels : score obtenu à l'issue du jeu.
- Satisfaction et feedbacks des participants via un questionnaire
- Evolution de l'implication des professionnels dans la démarche d'analyse des EIGS
- Nombre et types d'actions d'amélioration identifiées et intégrées au sein du PAQSS (Plan d'Amélioration de la Qualité et de la Sécurité des Soins).

## Leviers de réussite / Points de vigilance

### Leviers de réussite :

- Utilisation du serious game favorisant l'implication active, la mémorisation et l'analyse collaborative sur la base d'une méthode validée
- Scénario réaliste inspiré de faits vécus facilitant l'identification et la transposition dans le quotidien professionnel
- Élaboration de supports variés (chronogramme, témoignages, documents médicaux fictifs) permettant une richesse de la simulation et ancrage dans le réel

### Points de vigilance :

- Pérennisation et capitalisation: nécessité d'un support centralisé (kit pédagogique, base de scénarios, etc.) afin d'assurer la reproductibilité de l'expérience dans le temps ou dans d'autres contextes
- Mesure de l'impact réel: suivi des changements de pratiques post-jeu encore à structurer : au-delà de l'effet ludique, évaluer l'effet sur la culture sécurité.

## Boîte à outils et contact

- Présentation du jeu et du scénario
- Outils supports de l'enquête : chronogramme, témoignages, dossier médical, questionnaire avec corrigé
- Modèle d'enquête de satisfaction

### Contact référent :

Aurélien DEPRET, Directeur Qualité et Gestion des Risques de la Fondation Léopold Bellan  
[aurelien.depret@fondationbellan.org](mailto:aurelien.depret@fondationbellan.org)

## Origine et objectifs du projet

L'objectif général est d'inscrire les établissements du territoire du Mantois comme **acteurs du territoire** et de répondre aux **enjeux d'inclusion**.

Dans les Yvelines, le pôle gérontologique de Magnanville occupe déjà une place majeure dans l'accompagnement des personnes âgées à domicile à travers le Service de Soins Infirmiers à domicile (SSIAD), le service d'hospitalisation à domicile (HAD) et le Centre de Santé de Magnanville. Il a donc poursuivi le développement de cette activité, avec l'ouverture d'un Service Renforcé d'Accompagnement et d'aide à Domicile (SRAD) de 15 places en 2021 (financé par la Conférence des Financeurs des Yvelines) et le développement de partenariats avec les acteurs locaux. En décembre 2023, avec le soutien de l'ARS Île-de-France, le SRAD a été transformé en **Centre de Ressources Territorial (CRT)**, avec 15 places supplémentaires (total de 30 places). Ses objectifs sont de s'inscrire dans une démarche durable du pôle d'être un acteur majeur et reconnu dans la prise en charge des personnes âgées quel que soit leur degré de dépendance et/ou pathologie, et de répondre au besoin des personnes âgées de rester à domicile le plus longtemps possible tout en étant accompagnées (besoin particulièrement fort dans le territoire Mantois qui est marqué par une grande précarité et un manque de médecins) avec des solutions inclusives et modulables.

La Plateforme d'Accompagnement et de Répit des Aidants (PFR) Seine Aval Ouest a ouvert en 2022, dans le cadre de la stratégie « Agir pour les aidants », qui visait à mettre les aidants au cœur des politiques publiques. La PFR dépend de l'ARS, qui la finance, définit son territoire d'intervention et élabore son cadre réglementaire. L'objectif de la PFR est d'accompagner les aidants du territoire. Elle agit en lien avec les partenaires pour repérer, conseiller, orienter, soutenir, et offrir des solutions de répit.

## Description du projet

Le **Centre de ressources territorial (CRT) de Magnanville** intervient en complément des missions du SSIAD, de l'HAD et du Centre de Santé de Magnanville. Il est intégré à l'EHPAD de Magnanville d'un point de vue administratif et financier, mais est coordonné par les équipes du pôle domicile (SSIAD). Ses modalités d'intervention sont :

- Une **mission d'appui aux professionnels, aidants et aidés** du territoire en termes d'expertise gériatrique :
  - Actions de sensibilisations sur la prévention des chutes, l'aménagement et la sécurisation du domicile, comment débloquer des aides pour mettre en place des auxiliaires de vie, faire face aux prémices de la maladie d'Alzheimer, accompagner la fin de vie
  - Analyses de pratiques interprofessionnelles animées par une psychologue
  - Ateliers et formations à Magnanville et Montesson, accessibles à distance
  - Déploiement de la télémédecine depuis des salles de consultation équipées au Pôle de Magnanville et à la résidence médicalisée de Montesson pour les personnes âgées du territoire.
  - Ouverture des animations des résidences médicalisées de la Fondation sur le territoire
- Un **accompagnement renforcé aux personnes âgées isolées et en perte d'autonomie**, ne bénéficiant pas encore d'aides, et qui présentent un besoin accru d'accompagnement à domicile, afin de leur offrir une alternative sécurisante à l'entrée en institution.
  - SRAD (ou dispositif d' « EHPAD comme à la maison ») avec une équipe pluridisciplinaire (ergothérapeute, infirmier.ère de coordination, infirmier.ère, infirmier.ère en pratique avancée sous la supervision d'un médecin, assistante sociale, avec astreinte de nuit) se déplaçant à domicile pour évaluer les besoins de la personne, mettre en place et coordonner toutes les prestations contre l'isolement et le non suivi médical. L'intervention peut concerner l'ouverture des droits sociaux, le portage des repas, l'aménagement et la sécurisation du domicile, l'installation de matériel (lit médicalisé) ou objets connectés pour télésurveiller la santé de la personne.

## Description du projet

- Ouverture aux personnes âgées à domicile des animations des EHPAD (ex: confections culinaires, liens intergénérationnels avec les écoliers, jeux de sociétés, prestations esthétique ou coiffure) avec un système de transport personnalisé si besoin.
- Soutien aux aidants grâce au dispositif un temps pour soi et avec la PFR des aidants de Mantes-la-Jolie.
- Formation par l'ergothérapeute des professionnels (auxiliaires de vie par exemple) à domicile sur l'utilisation du matériel ergonomique, les bonnes pratiques.
- Animation d'un réseau de professionnels pour ne laisser personne isolé avec des conseils et des réponses des professionnels du CGC.

La **plateforme d'accompagnement et de répit (PFR) des aidants de Mantes-la-Jolie**, qui dispose de 90 places, s'adresse à tous les aidants du territoire du Mantois. On entend par aidant toute personne qui vient en aide de manière régulière et à titre non professionnel, à un proche en perte d'autonomie, du fait de l'âge, de la maladie ou d'un handicap. Le repérage des aidants est permis grâce aux partenariats avec les acteurs locaux: Service autonomie à domicile (SAD) du territoire, CRT de Magnanville,... La PFR mobilise une Assistante de Soins en Gériatrie (ASG), une ergothérapeute qui coordonne également la plateforme, une psychologue et une psychomotricienne. L'équipe est mobile, elle peut rencontrer les aidants dans les locaux de la PFR ou bien à domicile. L'accompagnement des aidants est réalisé à travers 3 axes :

- **Information** : accueil téléphonique et appel de l'aidant inscrit une fois par mois par l'ASG, qui permet en cas de besoin de l'orienter vers des partenaires de la plateforme, par exemple : CRT de Magnanville, SESSAD (Service d'éducation spéciale et de soins à domicile), PAT (Pôles Autonomie Territoriaux), DAC (Dispositif Accompagné Personnalisé, ex-CLIC), etc.
- **Accompagnement via l'organisation d'activités** :
  - Projet Souffl'Adom (2023): Accompagnement par une sophrologue et/ou une socio esthéticienne à domicile, formations sur les pathologies et l'accompagnement au quotidien du proche aidé, ateliers et information sur les mesures de protections juridiques (soutenu par la Conférence des Financeurs)
  - Formation sur l'utilisation de matériel pour les aidants, les mesures de protection
  - Valorisation des compétences de l'aidant, activités luttant contre l'isolement et facilitant le lien social (ex : atelier scrapbooking)
  - Proposition d'activités partagées aidants-aidés (ex : ateliers pâtisserie) et de temps de convivialité
  - Accompagnement maintenu pendant 4 mois après le décès du proche aidé, avec si besoin, mise en place d'un relais vers une psychologue libérale
  - Projet AidOns-Nous (2024): création d'une ludothèque adaptée et mobile, cycle d'accompagnement en art-thérapie (projet soutenu par la conférence des financeurs)
- **Répit**:
  - Répit à domicile, assuré par l'ASG de l'équipe ou par des intervenantes à domicile (conventions signées avec des SAD)
  - Séjours de répit aidants-aidés, proposés chaque année.

En outre, la plateforme édite un bulletin mensuel « La bulle des aidants » pour partager les activités réalisées, le programme des prochaines activités ou séjours, les dispositifs ou aides financières pouvant être sollicités par les aidants, des jeux, etc.

L'adhésion à la plateforme est gratuite mais une petite participation financière est demandée aux aidants qui participent à des activités ou font appel au service de répit à domicile. En plus du financement annuel de l'ARS Île-de-France, d'autres financements ponctuels ont été obtenus par la Conférence des Financeurs des Yvelines.

## Perspectives

Les ateliers du CRT de Magnanville vont être poursuivis et de **nouveaux ateliers** devraient être mis en place, suite aux suggestions de participants (par exemple un atelier autour de la maladie de Charcot ou de la Sclérose latérale amyotrophique).

Concernant la plateforme d'accompagnement et de répit pour les aidants, les prochains objectifs sont de :

- Développer l'accompagnement des aidants **jeunes et des aidants salariés, actuellement peu accessibles par les propositions existantes**
- Améliorer le **repérage des aidants** en sensibilisant et formant les professionnels en contact direct et quotidien avec ce public (intervenantes SAAD, Education Nationale pour le repérage des jeunes aidants, ...).
- Etudier la possibilité de couvrir, avec les 4 autres plateformes d'accompagnement et de répit du territoire des Yvelines, la zone blanche du département aujourd'hui non couverte par ce type de plateforme.

## Bénéfices / Résultats constatés

- Volumes importants de participants aux formations et ateliers organisés par le CRT de Magnanville auprès des professionnels et aidants.
- Adéquation entre les ateliers et formations du CRT et les besoins des professionnels et aidants, meilleure appropriation des outils partagés
- Création de liens entre les professionnels et aidants du territoire
- Fluidification des parcours : relais entre structures, passage domicile/établissement, ...

## Indicateurs de succès

## CRT de Magnanville

- Nombre de sessions d'ateliers et formations organisées : 4 depuis décembre 2023
- Nombre de participants (professionnels, aidants et aidés) aux ateliers et formations : 39 au total (dont 22 pour « Adapter la prise en charge de la maladie d'Alzheimer » et 8 pour « Prévenir la dénutrition »)
- Taux de satisfaction des participants : 88%
- Recommandation à un proche : 100% oui

## PFR de Mantes-la-Jolie

- Implication des aidants dans la mise en place d'ateliers, l'animation d'évènements, pour la PFR... et reprise d'activités à l'extérieur
- Nombre d'adhérents à la PFR en augmentation constante (83 en 2023)
- Formalisation de conventions avec des partenaires (6 en 2024)
- Sollicitation de partenaires pour des interventions lors d'évènements, ou pour des sensibilisations de leur personnel,...

## Leviers de réussite / Points de vigilance

Leviers de réussite :

- **Pluridisciplinarité de l'équipe**
- **Soutien financier régulier de l'ARS**
- **Démarche de « aller vers » : Implication de la PFR dans les instances locales, les groupes de travail, évènements,...**
- **Communication et coordination constantes avec les acteurs du territoire**
- **Implication des acteurs locaux dans le repérage des aidants : collectivités territoriales, éducation nationale,...**

Points de vigilance :

- **Maintien de la communication entre les intervenants**
- **Maintien d'une offre coordonnée, lisible, facile d'accès et fluide pour les aidants**
- **Gestion des actions en fonction des ressources humaines et matérielles de la PFR**

## Boîte à outils et contact

## Contacts référents :

Basma DEON, Directrice du Pôle gérontologique de Magnanville, [basma.deon@fondationbellan.org](mailto:basma.deon@fondationbellan.org)

Edwige LABBE, Directrice adjointe du Pôle gérontologique de Magnanville, [edwige.labbe@fondationbellan.org](mailto:edwige.labbe@fondationbellan.org)

Anne BOURGET, Directrice adjointe du Pôle médico-social de Mantes et Septeuil, [anne.bourget@fondationbellan.org](mailto:anne.bourget@fondationbellan.org)

Sophie BOBELIN, Ergothérapeute et coordinatrice de la plateforme d'accompagnement et de répit, [plateforme.mantes@fondationbellan.org](mailto:plateforme.mantes@fondationbellan.org)

## Origine et objectifs du projet

L'initiative s'inscrit dans la démarche globale de la Direction Qualité et Gestion des Risques qui vise à :

- Déployer une véritable **culture de l'amélioration de la qualité** au sein des établissements à travers la création d'outils innovants de sensibilisation et de formation ludiques.
- Améliorer la **connaissance des droits des usagers**.

Dans ce contexte, favoriser l'engagement des professionnels est crucial pour établir une culture solide d'amélioration continue dans les établissements de santé et médico-sociaux. L'intégration de la ludification dans les formations et les processus de travail stimule cet engagement en rendant les activités plus attrayantes et en renforçant la participation active. Cela contribue non seulement à l'amélioration des pratiques, mais aussi à la création d'un environnement collaboratif où chacun se sent responsable et motivé à apporter des améliorations durables.

## Description du projet

**Concept général** : La ludification consiste à utiliser des éléments de jeu dans des contextes non-ludiques, comme la formation ou la gestion de projets, afin de rendre ces activités plus attrayantes et engageantes. Dans les établissements de santé, la ludification peut rendre les formations sur la qualité et la sécurité des soins plus intéressantes et participatives. La ludification permet également d'ancrer des comportements de long terme. Ainsi, en stimulant régulièrement l'intérêt des professionnels pour la qualité et la sécurité des soins avec ces nouveaux outils, ces derniers sont plus susceptibles d'adopter des comportements durables.

### Méthodologie de travail et d'élaboration des jeux de pistes :

1. Sélection de la méthode ludopédagogique ;
2. Conception du contenu pédagogique, qui est le cœur de l'outil ;
3. Construction de la mécanique de jeu, qui doit être conçue de manière à soutenir l'apprentissage tout en offrant un niveau de stimulation et de défi suffisant pour maintenir l'engagement des apprenants ;
4. Conception de l'outil et test du prototype ;
5. Déploiement sur l'ensemble des établissements, et suivi au travers d'une enquête de satisfaction créée sur le logiciel qualité Ageval.

### Jeux de pistes ainsi réalisés :

- Un jeu de piste pour préparer les professionnels à l'évaluation de la qualité des ESSMS. Ce jeu, prévu pour se dérouler sur un temps limité à 1 heure, est élaboré sur le principe de 4 énigmes à tiroirs dont chaque solution permet de passer à l'énigme suivante. Le jeu aide ainsi les professionnels à acquérir les bons réflexes méthodologiques et à partager leurs connaissances respectives dans un climat de convivialité et de cohésion d'équipe.
- Un jeu de piste pour permettre aux personnes accompagnées de renforcer leurs connaissances de leurs droits. Ce jeu, prévu sans contrainte de temps, est construit en deux parties :
  - I. La résolution de 3 énigmes à tiroir permettant de partir à la recherche des outils de la loi 2002-2 affichés dans l'établissement et des outils garantissant l'effectivité des droits des personnes accompagnées.
  - II. Le recueil de la perception qu'ont les personnes accompagnées de la mise en œuvre de ces droits construits autour de deux temps d'échange : le premier permettant à chaque joueur de donner son niveau de compréhension du droit évoqué ; le second permettant à chacun d'exprimer son niveau de satisfaction par rapport à la mise en œuvre de ce droit. Afin de matérialiser leurs réponses, les participants disposent de cartes (« Je connais / Je me questionne » et « Niveau de satisfaction ») qu'ils disposent sur la table.

Tout au long de la partie, un animateur vient expliciter les consignes de jeu et lire et/ou aider à la compréhension des différentes cartes.

## Perspectives

L'objectif aujourd'hui est de continuer à déployer ces jeux de pistes dans les établissements de santé et médico-sociaux de la Fondation, afin de :

- Continuer à rappeler les bonnes pratiques auprès des professionnels ;
- Former les nouveaux arrivants ;
- Continuer à sensibiliser les usagers à leurs droits.

## Bénéfices / Résultats constatés

### Pour les professionnels :

- Meilleure appropriation des attendus du référentiel d'évaluation HAS.

### Pour les usagers :

- Meilleure connaissance et meilleure compréhension de leurs droits ;
- Identification d'actions d'amélioration pouvant être apportées au fonctionnement des établissements pour favoriser la mise en œuvre effective des droits des personnes accompagnées.

### Pour les établissements :

- Disposer d'une cartographie des niveaux de connaissance et de satisfaction des résidents par rapport à leurs droits et aux outils associés.

## Indicateurs de succès

- Engagement des participants : nombre d'établissements ayant participé aux jeux (10), nombre d'équipes et de professionnels ayant participé (21 équipes, plus de 100 participants) ;
- Recueil de la satisfaction autour de l'expérience vécue par les professionnels et les personnes accompagnées à l'aide d'un questionnaire qui leur est proposé à l'issue du jeu.

## Leviers de réussite / Points de vigilance

### Leviers de réussite :

- Rendre ludiques les formations sur la qualité et la sécurité des soins ;
- Créer un environnement participatif où chaque professionnel se sente impliqué et responsabilisé dans les processus d'amélioration de la qualité des soins ;
- Favoriser la collaboration et l'esprit d'équipe ;
- Approche dynamique qui allie divertissement et sensibilisation aux droits des usagers dans un contexte quotidien, adapté aux personnes en ESSMS ;
- Des supports visuels sont ajoutés pour les personnes ayant des difficultés de lecture ; de plus, les règles peuvent être adaptées au niveau des participants et, si besoin, être simplifiées pour des personnes avec des troubles cognitifs.

### Points de vigilance :

- Adaptabilité des contenus : les énigmes et supports doivent être compréhensibles et pertinents pour des publics très diversifiés (niveau de langage, culture, handicap...).

## Boîte à outils et contact

- Diaporamas de présentation des jeux ;
- Matériel de réalisation des jeux.

### Contact référent :

Aurélien DEPRET, Directeur Qualité et Gestion des Risques de la Fondation Léopold Bellan  
[aurelien.depret@fondationbellan.org](mailto:aurelien.depret@fondationbellan.org)



## 3. INCLUSION

- 3.1. Dispositif emploi accompagné, *Ateliers de Chinon*
- 3.2. Partenariat formation en cuisine, *Pôle surdit  Paris 14<sup>e</sup> (ex- CAG)*
- 3.3. Unit  pour personnes handicap es vieillissantes, *P le de Montesson*
- 3.4 Partenariat Culture & Diversit , *Maisons et Appartements de Courbevoie*
- 3.5 Atelier de L o, *Ateliers de Paris*



## Origine et objectifs du projet

Le Dispositif Emploi Accompagné (DEA) répond à un besoin d'accompagnement des personnes dans leur démarche et leur maintien dans l'emploi en milieu ordinaire, sans durée limite. En effet, dans le cadre d'une mise à disposition conventionnelle d'un travailleur en entreprise ordinaire, la durée de l'accompagnement était limitée à 2 ans.

Les objectifs du projet pour l'ESAT :

- Accéder et se maintenir dans l'emploi en milieu ordinaire
- Éviter les ruptures de parcours
- Assurer une coordination des différents accompagnements
- Contribuer à une stabilisation physique et psychologique de la personne



*Kevin Liaiga (à droite) formé aux Espaces verts à l'ESAT, est tractoriste au Domaine de Pallus, exploitation viticole familiale dirigée par Bertrand Sourdis (à gauche).*

## Description du projet

### Partenariat soutenant le projet :

Le projet est né de la réponse à un Appel à projet de l'ARS en septembre 2017. Un co-portage par l'ARPS (centre de réadaptation professionnelle), l'ESAT de Chinon et Cap Emploi, liés par une convention, a été décidé :

- L'ARPS est l'interlocuteur privilégié de l'ARS et des autorités de contrôle (suivi du budget, reporting d'activité), il coordonne le dispositif et est en charge des orientations stratégiques.
- L'ESAT participe à la coordination (ex : participation du référent DEA aux réunions hebdomadaires avec ceux de l'ARPS) et met à disposition des plateaux techniques d'évaluation et de mise en situation. Le dispositif s'appuie également sur son service insertion (créé en 2016, il est composé de 2 mi-temps : conseillère en insertion professionnelle qui est référente DEA et éducateur spécialisé) et différents partenaires comme des organismes de formation (ex: AFTEC) ou des entreprises d'insertion ou du milieu ordinaire. Le référent DEA propose un accompagnement complet de la personne et doit trouver des partenaires pour répondre à ses besoins (à noter qu'un référentiel métier de Conseiller en Emploi Accompagné réalisé au sein du Collectif France Emploi Accompagné (CFEA) est en cours d'instruction pour son inscription au Répertoire National des Certifications Professionnelles).
- CAP Emploi intervient en appui du dispositif via son réseau employeurs et facilite l'accès aux droits des personnes et des employeurs (présence une fois par mois aux réunions de coordination).

Les 3 partenaires sont adhérents au CFEA et réunis par un COPIL régulier au niveau régional (directeur d'ARPS Fontenailles, directeur de l'ESAT Chinon, référent DEA Cap Emploi, représentant MDPH).

### Fonctionnement :

- La MDPH ou un service public de l'emploi comme Pôle Emploi ou Cap Emploi notifie l'entrée d'une personne dans le dispositif ;
- Un contrat est signé entre la personne et le référent DEA. Un projet personnalisé y est joint et est amené à évoluer au fil de l'accompagnement ;
- Les personnes sont accueillies au sein de l'ESAT (interface avec le milieu ordinaire) pour 4 modules : 1/ évaluation de la situation ; 2/ détermination du projet professionnel et aide à sa réalisation ; 3/ assistance dans la recherche d'emploi ; 4/ accompagnement dans l'emploi et sécurisation du parcours. Il existe 4 intensités de suivi qui peuvent évoluer dans le temps, suivant les besoins : veille, suivi, régulier et intensif.
- En lien avec l'employeur, le référent peut former un tuteur, faire de la médiation, aider à faire valoir des droits si besoin.



## Bénéfices / Résultats constatés

Pour les bénéficiaires :

- 8 personnes accompagnées dans le cadre du DEA depuis 2018
- 3 intégrations réussies en milieu ordinaire d'anciens travailleurs de l'ESAT
- Valorisation et « empowerment » (autonomisation) des personnes

Pour l'établissement :

- Reconnaissance de l'expertise et notoriété (Intérêt de Pôle Emploi et de la DIRECCTE, future animation d'un groupe Handicap/Emploi par l'ESAT et Pôle Emploi)
- Essaimage (transformation de places d'ESAT en adaptation vers le milieu ordinaire par un autre opérateur, recrutement d'un conseiller en insertion professionnelle par l'association Les Elfes)

## Indicateurs de succès

- Nombre de personnes accompagnées via le DEA de l'ESAT : 8
- Nombre d'intégrations dans le milieu ordinaire réussies à date : 3, qui sont toujours bénéficiaires du DEA
- Qui a orienté les personnes accompagnées à l'ESAT vers le DEA ? MDPH (depuis 2021, les services de l'emploi comme Pôle Emploi peuvent aussi orienter)
- Type de contrat : au niveau du département, 1 contrat d'apprentissage, 3 CDD, 9 CDI
- Nombre de partenaires (entreprises) : pas de chiffre exact → partenariat avec un club d'entreprises du chinonais
- Nombre d'employeurs accompagnés en parallèle : 4
- Délai moyen d'accès à l'emploi : 2 ans avant la signature d'un CDI
- Délai moyen de maintien dans l'emploi : pour l'instant, aucune rupture de contrat

## Leviers de réussite / Points de vigilance

Leviers de réussite :

- Partenariat de confiance avec l'ARPS (vision similaire)
- Développement d'un réseau partenaire de confiance (notamment d'entreprises du milieu ordinaire ou d'insertion)
- Rôle essentiel du conseiller en insertion professionnelle qui connaît le monde de l'entreprise

Points de vigilance :

- Adaptation à la temporalité du monde de l'entreprise qui est différente de celle de l'ESAT pour les professionnels et les personnes
- Intégration du service insertion au sein de l'équipe des moniteurs qui peuvent redouter la perte d'un bon élément au sein de l'atelier et doivent contribuer à un projet professionnel orienté vers l'extérieur
- Gestion de l'éventuel échec/mauvaise expérience

## Boîte à outils et contact

- Dossier de l'utilisateur
- Convention individuelle
- Convention tripartite
- Analyse de la situation de travail
- Dossier de suivi entreprise
- Fiche de Liaison Partenaires
- Grille d'évaluation des besoins d'accompagnement
- Fiche de poste de la conseillère en insertion professionnelle

**Contact référent :**

M. Richard GUERIN, Directeur des Ateliers de Chinon,  
[richard.guerin@fondationbellan.org](mailto:richard.guerin@fondationbellan.org)



## Origine et objectifs du projet

Le Centre Augustin Grosselin (CAG), en tant qu'Unit  d'Enseignement, a pour vocation de pr parer les jeunes accueillis   atteindre un niveau scolaire et une pr formation dans une sp cialit  en vue de s'orienter vers, au choix :

- un ESAT ;
- une entreprise adapt e ;
- le milieu ordinaire ;
- ou un Centre de Formation d'Apprentis (pour pr parer un CAP).

Afin de pr parer les jeunes au mieux   cette prochaine  tape, le CAG a d velopp  un partenariat innovant qui aboutit   une attestation de comp tences en cuisine. Ce partenariat permet aux jeunes :

- d'acqu rir des comp tences professionnelles dans les m tiers de la cuisine (secteur qui recrute) ;
- de consolider leurs comp tences de base (ex : fran ais, math matiques) ;
- de conforter les comp tences relationnelles et le savoir- tre professionnel pour r ussir   signer un contrat et s'int grer dans le monde professionnel.

## Description du projet

### Origines du partenariat :

D sireux de trouver une solution afin de faire valider les comp tences des jeunes par l'Education Nationale tout au long de la formation, le CAG a pris contact avec Monsieur Perrine, Proviseur de l'EREA Alexandre DUMAS (Paris 15). Ancien directeur d'IME, celui-ci a  t  sensible   la d marche du CAG et a accept  de signer une convention de partenariat stipulant qu'un chef, formateur   l'EREA, soit d tach  au CAG pour une cinquantaine d'heures par ann e scolaire.

Ainsi, depuis 2019, le CAG propose une formation sur deux ans (500 h de mati res g n rales et professionnelles et 150h de stage par an), permettant de valider des comp tences du r f rentiel du CAP cuisine, du Minist re de l'Education Nationale. Le programme a  t  adapt  par une charg e de mission qui a s lectionn  diff rentes comp tences du r f rentiel en int grant des p riodes de stages en entreprises.

### Fonctionnement quotidien du partenariat :

Le formateur vient assister aux cours pratiques, il observe chaque jeune en poste. Il intervient si n cessaire lors du cours. Il donne des conseils aux jeunes mais aussi   l'Educateur Technique (ex : fa on de pr senter les recettes). Ensemble, ils organisent des journ es de validation des comp tences : lors de Travaux Pratiques, une  valuation du jeune est faite et report e sur le livret de comp tences. En fin d'ann e, l'ensemble des livrets est transmis au Proviseur de fa on    tablir les attestations de validation des comp tences sign es par lui-m me. Un charg  de relation entreprises a pour r le de rechercher des partenaires en milieu ordinaire ou prot g  pour accueillir les jeunes en stage (avec espoir d'embauche   l'issue du stage).

### R sultats de la formation :

Les 8 participants   la formation quittent le CAG munis d'une attestation de comp tences valid es : cette attestation reconna t   la personne diff rentes comp tences personnelles, scolaires, professionnelles, notifi es   la suite d'une  valuation par les professionnels qui l'ont suivi durant son parcours de formation. Gr ce   celle-ci, les jeunes peuvent pr tendre   un emploi en milieu ordinaire ou milieu adapt  ou pour certains  ventuellement   une orientation en apprentissage pour se pr senter au CAP Cuisine.

A noter  galement que depuis 2019 deux des  ducateurs professionnels du CAG sont inscrits sur la formation des accompagnateurs du dispositif Diff rent et Comp tent (cuisine et menuiserie).

Par ailleurs, le CAG poursuit le d veloppement de ce types de partenariats avec la mise en place   la rentr e scolaire 2021 d'un cursus Services   la personne en lien avec une Maison Familiale Rurale pr s du Mans, dont deux  ducatrices interviennent au CAG.



14e

### B n fices / R sultats constat s

- Attestation de comp tences permettant une int gration professionnelle plus ais e
- Valorisation des jeunes et de leurs comp tences

### Leviers de r ussite / Points de vigilance

#### Leviers de r ussite :

- Volont  de collaboration des partenaires (sensibilit  au projet du Proviseur de l'EREA, ancien directeur d'IME)
- Partenariats existants avec des entreprises et poste d di  de charg  relation entreprises (recherche de stages)
- Ressources existantes : plateaux techniques (une partie des stages se fait au sein de la cantine du CAG), mat riels et formateur cuisinier
- R ponse   un appel   projet (CCAH) pour le financement de mat riel de cuisine et mise en conformit  du local cuisine.

#### Points de vigilance :

- Verrouillage des partenariats (certaines acad mies sont moins enclines que d'autres   appuyer des partenariats et avoir une d marche de certification)
- Positionnement de l'intervenant aupr s des  ducateurs techniques (collaboration n cessaire sans lien hi rarchique)
- Financement de l'intervention du formateur
- Promotion de la d marche en interne face aux r ticences de certains professionnels (gestion/crainte de la mise en  chec de certains jeunes)

### Indicateurs de succ s

- Jeunes en formation par an : 8
- Orientation des jeunes apr s la formation : 3 ont termin  la formation en 2021 (1 jeune embauch e en cuisine en ESAT, 1 a poursuivi une formation au Centre de r adaptation Coubert, 1 a  t  orient e sur un SAMSAH, vu son  ge, ayant refus  un poste en ESAT), les autres poursuivent leur formation une ann e suppl mentaire.
- Types de contrats obtenus : 1 CDI
- Nombre d'entreprises partenaires pour les stages : 20

### Bo te   outils et contact

- Convention de partenariat avec l'EREA Alexandre Dumas
- Livret de suivi des comp tences acquises
- Grille d' valuation de stage

#### Contact r f rent :

Catherine ARSLANYAN, Charg e de recherche et de mission au sein du du P le surdit  L opold Bellan Paris 14e, [catherine.arslanyan@fondationbellan.org](mailto:catherine.arslanyan@fondationbellan.org)

Caroline BLOY-DENEL, Directrice du P le surdit  L opold Bellan Paris 14e, [caroline.bloy-denel@fondationbellan.org](mailto:caroline.bloy-denel@fondationbellan.org)



## Origine et objectifs du projet

Le pôle médico-social de Montesson comprend plusieurs structures : côté handicap, un ESAT, un foyer, un SAVS et un GEM ; et côté personnes âgées un EHPAD, ouvert en 2018.

Sous l'impulsion de la région (ARS) et du département, l'ouverture d'une unité expérimentale destinée aux personnes handicapées vieillissantes a été lancée au sein de l'EHPAD (cette unité n'étant pas prévue initialement dans le Pôle).

Ouverte en 2019, sa montée en charge a été finalisée à l'été 2020.

## Description du projet

### Positionnement de l'unité PHV au sein du Pôle

L'EHPAD de Montesson comprend 3 étages, disposant chacun de 2 ailes. L'unité PHV occupe l'une des ailes du 2<sup>e</sup> étage et permet d'accueillir 14 résidents.

L'unité est dotée de moyens particuliers en plus de ceux de l'EHPAD (aides-soignants, éducateurs, psychologues et psychomotriciens). Les résidents, plus jeunes que ceux du reste de l'EHPAD, ont des besoins accrus en termes d'accompagnement, d'animation. Des activités dédiées sont proposées (notamment en termes de sorties, fréquentes) mais certaines activités sont proposées en commun avec les résidents de l'EHPAD (activités festives, jeux, sorties).

### Profil des personnes accueillies

Les personnes accueillies ont en moyenne 60 à 70 ans et bénéficient d'une orientation en FAM. Elles viennent soit de la ville (où elles étaient jusque-là maintenues à domicile ou en milieu hospitalier), soit d'établissements médicaux-sociaux (foyers/FAM). Les profils actuels de l'unité sont plutôt des retards mentaux légers ou modérés, parfois doublés de troubles psychiques ou de handicap physique.

Aucune personne hébergée dans l'unité PHV ne vient du pôle de Montesson (profil non nécessairement adapté parmi les résidents du Pôle et volonté de l'ARS de ne pas fonctionner en circuit fermé).

### *La possibilité de liens particuliers entre résidents*

L'unité accueille 3 couples, 2 déjà formés avant leur arrivée et un autre qui s'est créé au sein de l'unité.

De plus, l'insertion de l'unité au sein de l'EHPAD permet d'envisager l'accueil de familles, par exemple dans le cas d'un parent aidant vieillissant qui pourrait être admis à l'EHPAD pendant que son enfant handicapé l'est en unité PHV (cette situation ne s'est pour l'instant présentée qu'une fois et il a été décidé de ne pas accueillir la mère, au regard de la forte dépendance du résident à sa mère, ce qui l'aurait conduit à se retirer de la dynamique de l'unité PHV).

### Intérêt de l'unité au sens large :

Ce type d'unités propose une solution d'aval aux établissements, dès lors que la personne âgée accueillie devient inadaptée, en raison de son âge, à sa structure d'accueil. Cela leur permet ainsi d'accueillir de nouveaux usagers en amont.



## Bénéfices / Résultats constatés

Pour les résidents :

- Satisfaction des personnes d'être accueillies dans un cadre plus adapté qu'un foyer, avec des activités et une prise en charge adaptés à leur âge ;
- Pour ceux qui viennent du domicile, l'unité permet une institutionnalisation adaptée à leurs besoins (un EHPAD « classique » étant encore peu adaptée au regard de leur profil et surtout de leur âge) ;
- Apporte une dynamique réelle à l'EHPAD, de l'entraide aux personnes âgées via des activités plus dynamiques (auxquelles les personnes âgées peuvent participer) et des profils plus jeunes.

Pour les équipes :

- Au sein de l'EHPAD : permet aux équipes de diversifier les profils accueillis et les modes de prises en charge, d'apporter de nouveaux regards sur les résidents âgés comme sur les personnes handicapées grâce à une entraide entre les équipes.
- Au niveau du Pôle, l'unité est pertinente pour faire le lien entre les différents établissements PA -PH.

## Indicateurs de succès

Quantitatifs :

- Taux d'occupation de l'unité : en moyenne à 100% depuis l'été 2020 (un décès qui a donné lieu à une nouvelle entrée)

Qualitatifs :

- Satisfaction des personnes accompagnées : très forte
- Satisfaction des proches
- Recommandations de l'ARS

## Leviers de réussite / Points de vigilance

Leviers de réussite :

- Motivation et vision de l'intérêt de l'unité par les équipes médicales et d'accompagnement ;
- Intégration de l'unité au reste de l'établissement : ne pas en faire une unité à part, isolée, mais au contraire permettre un lien et une alternance entre des activités dédiées aux PHV et d'autres en mixité avec les résidents de l'EHPAD ;
- Réel intérêt de l'ARS et du CD pour l'unité et qui sont de bons relais de visibilité pour l'établissement.

Points de vigilance :

- Profils des personnes accueillis : le groupe doit être homogène pour pouvoir permettre une dynamique satisfaisante (activités, sorties, etc.) pour tous et toutes ;
- Il est préférable que les résidents accueillis ne présentent pas de troubles du comportement trop importants. Cela permet ainsi de faciliter l'intégration de cette unité au sein de la structure et de favoriser le lien entre PHV et PA (afin de limiter les craintes des personnes âgées et de leurs familles vis-à-vis de cette unité),
- L'orientation en FAM est nécessaire pour rentrer dans l'unité (condition posée par l'ARS et le CD) même si d'autres autres profils, non bénéficiaires d'une orientation en FAM, pourraient avoir leur place ;
- Les locaux n'ont pas été pensés pour une telle unité initialement : il serait nécessaire de disposer d'espaces communs dédiés à l'unité (cuisine thérapeutique ou espace détente / salon par exemple), et d'espace d'activité au sein de l'unité.

## Boîte à outils et contact

Contact référent :

Myriam Toullec, Directrice du Pôle de Montesson,  
[myriam.toullec@fondationbellan.org](mailto:myriam.toullec@fondationbellan.org)

## Origine et objectifs du projet

Depuis septembre 2023, grâce à un partenariat avec la Fondation Culture & Diversité, les Maisons et Appartements Léopold Bellan de Courbevoie proposent aux jeunes accompagnés par l'établissement des sorties culturelles au Théâtre National de la Danse de Chaillot et des ateliers autour de la danse et du graffiti. La Fondation Culture & Diversité est une fondation d'entreprise du groupe Fimalac, créée en 2006. Elle a pour mission de rendre l'art et la culture accessibles aux jeunes, en facilitant l'accès aux études culturelles supérieures pour les jeunes qui en sont éloignées, et en développant des actions d'éducation artistique et culturelle.

### Éléments à l'origine de la mise en place du partenariat

- Le **partenariat** en place depuis 10 ans **entre le Théâtre National de la Danse de Chaillot et les Maisons et appartements de Courbevoie** permettant l'accès des jeunes aux spectacles avec un tarif réduit.
- Le **programme « [Arts, Cultures et Publics en MECS](#) »**, initié en 2023 par la Fondation Culture & Diversité, qui fait suite à deux expérimentations de trois ans chacune dans le Nord qui visaient à donner un accès aux pratiques artistiques à des jeunes de la protection de l'enfance.

### Objectifs de l'initiative

- Permettre à des jeunes éloignés des dispositifs culturels, vivant des situations de fragilité sociale, **d'expérimenter la rencontre autour d'une pratique artistique** et la **réalisation d'un projet collectif**, de développer leur regard critique.
- Faire travailler ensemble sur la durée les **acteurs des champs social et culturel pour co-créer ces actions artistiques et culturelles** avec un public de la protection de l'enfance.
- Faire **évoluer le regard des lieux culturels** et des publics qui les fréquentent sur ce type de public.

## Description du projet

**Coordination du programme** : Une phase de cadrage s'est tenue de mai à septembre 2023. Le projet a véritablement démarré en septembre 2023, avec la signature d'une convention tripartite d'une durée de 18 mois entre les 3 partenaires du projet. La coordination du projet est assurée par la Fondation Culture & Diversité :

- **Sur le plan technique** : un accompagnement pour contribuer à la création du projet artistique et culturel à l'échelle locale, des temps de rencontre et d'échange pour favoriser l'avancement du projet, la mise en place des supports de communication, l'accompagnement de l'évaluation des actions, etc.
- **Sur le plan financier**, un soutien de 20 000 euros sur la durée du partenariat couvre différents frais : prise en charge des intervenants pour les ateliers de pratiques artistiques, des billets des spectacles, des déplacements et du remplacement de professionnels sur l'établissement pour l'accompagnement aux activités hors les murs.

### Contenu du programme

- Participation de jeunes accompagnées de leurs éducateurs, à **11 spectacles de la programmation 2023-2024 du Théâtre National de Chaillot** qui ont été choisis avec elles autour de thématiques comme les femmes, le travail sur l'image de soi et le corps. Exemples de spectacles sélectionnés : pièce de théâtre « *A Huis Clos* » du rappeur engagé Kery James sur le sujet des violences policières, le spectacle « *EarthBound* » des chorégraphes Johanna Faye et Seïdou Lehlo. 17 places sont disponibles par spectacle donc 15 pour les jeunes.
- **Ateliers danse et graffiti** : plusieurs artistes interviennent au sein de l'établissement dans le cadre d'un cycle d'ateliers de 6 séances autour de la danse, animé par des chorégraphes du Théâtre, et un cycle d'ateliers de 9 séances autour du graffiti. Les jeunes ont pu aussi assister à des représentations de hip-hop à La Villette, visiter des ateliers d'artistes, se balader dans Paris pour observer les tags, graffs et fresques sur les murs etc.

Des échanges ont systématiquement lieu avec les artistes et intervenants après les spectacles et les ateliers et permettent de laisser la parole aux jeunes pour poser des questions ou faire leurs retours sur ce qu'ils ont apprécié ou non.

**Public cible** : Ces sorties et ateliers sont proposés à l'ensemble du public accompagné par l'établissement : 14 adolescentes de 13 à 18 ans de l'internat, 23 femmes de 16 à 21 ans du service Appartements, 25 femmes et hommes de 16 à 21 ans du service Appartements renforcé.

## Perspectives

- Le programme est en place pour une durée de 18 mois, soit jusqu'en décembre 2024. Un temps de restitution avec les jeunes et d'analyse globale de l'expérimentation sera donc prévu en 2025.
- La Fondation Culture & Diversité a également mis en lien une autre Maison d'enfants à caractère social et un théâtre à Maubeuge avec un projet similaire : deux rencontres sont prévues entre les deux structures (en février 2025 à Paris et en mai dans le Nord), avec 7 jeunes de chaque structure, afin de partager leurs expériences communes en allant dans le théâtre partenaire et se faire rencontrer les jeunes.

## Bénéfices / Résultats constatés

- **Retours positifs et bonne adhésion** des jeunes sur les spectacles et ateliers qui « plaisent beaucoup » (internat uniquement), notamment spectacles et ateliers graff (adhésion limitée aux ateliers danse).
- **Ouverture et sensibilisation des jeunes à la culture et l'art** : plusieurs ont dit « avoir envie d'aller plus loin », « de découvrir plus d'œuvres » et « des pratiques moins classiques, plus expérimentales et plus éloignées de leur périmètre culturel », « de s'inscrire au théâtre ».
- **Développement du regard critique** des jeunes, notamment grâce aux échanges organisés après les spectacles et ateliers.
- **Evolution du regard des jeunes sur les lieux culturels**, qui pensaient que « les théâtres et lieux culturels n'étaient pas faits pour eux, que cela ne les intéressait pas » et disent ensuite « qu'ils ont en fait complètement leur place dans ces lieux et que cela leur ouvre des horizons et leur donne envie d'y amener leur famille ».
- **Evolution du regard des lieux culturels sur ce type de public**, qu'ils n'ont pas l'habitude d'accueillir.
- **Renforcement du lien** entre les jeunes de l'établissement et les professionnels qui les accompagnent et entre les jeunes eux-mêmes.

## Indicateurs de succès

- Nombres de participations par sortie ou atelier : 6 participations à la première sortie, puis 8, 10, 15 (parmi 15 places disponibles).
- Nombres de jeunes de l'établissement ayant participé à un spectacle ou un atelier
- Nombres de jeunes étant retournés au théâtre ou s'étant inscrit à un atelier artistique à la suite du programme
- Taux de satisfaction des jeunes et de leur famille
- Nombre de jeunes issus de la protection de l'enfance ayant bénéficié de l'ensemble des programmes de la Fondation Culture & Diversité

## Leviers de réussite / Points de vigilance

### Leviers de réussite :

- Expertise de la Fondation Culture & Diversité (2 expérimentations dans le Nord et 3 partenariats en cours dont celui de la Fondation Bellan)
- Coordination technique et soutien financier de la Fondation Culture & Diversité
- Investissement important d'une éducatrice de l'établissement qui porte le projet (communication sur les ateliers, inscription des jeunes, relances, etc.)
- Consultation des jeunes en amont du lancement du partenariat pour proposer des ateliers et sorties en adéquation avec leurs envies

### Points de vigilance :

- Implication des jeunes du service Appartement (sorties programmées le week-end, ateliers graff réalisés dans l'internat...)
- Difficulté à impliquer les jeunes sur les ateliers danse (rapport au corps plus complexes chez les adolescentes)
- Parfois, inscription de jeunes aux sorties ou ateliers qui finalement viennent pas

## Boîte à outils et contact

- Modèle de convention de partenariat tripartite
- [Vidéo YouTube](#) résumant le projet

### Contacts référents :

Vincent CHAMBON, Directeur des Maisons et appartements de Courbevoie  
[vincent.chambon@fondationbellan.org](mailto:vincent.chambon@fondationbellan.org)

Alice RIDEL, Educatrice spécialisée  
[aliceridel@outlook.fr](mailto:aliceridel@outlook.fr)



## Origine et objectifs du projet

L'Atelier de Léo s'inscrit dans le projet général des ateliers de Paris qui développe de nouvelles activités pour mieux répondre aux besoins et aux projets de vie des travailleurs en situation de handicap.

### Inclusion des travailleurs :

- Encourager l'insertion professionnelle des travailleurs en milieu ordinaire, en leur offrant des opportunités de formation, en développant leurs compétences (réparation et entretien de vélos, vente, communication, etc.), leur confiance en eux, leur pouvoir d'agir, et les responsabiliser en leur confiant la gestion complète des prestations.
- Valoriser l'expertise des travailleurs des ateliers dans la mécanique cycle acquise au fil des ans sur la réparation de Vélib, Véligo, ou de vélos chez Décathlon, à travers une vitrine ouverte au public, et ainsi poursuivre leur détachement en externe.
- Attirer les clients directement à l'atelier pour favoriser les échanges entre le milieu ordinaire et protégé, déconstruire les stéréotypes sur le handicap, et permettre aux travailleurs de bénéficier de la reconnaissance des clients par leurs interactions.

**Développement durable** : réduire l'empreinte carbone liée aux déplacements en promouvant l'utilisation des modes de transport écologiques, s'inscrire dans une logique d'économie circulaire et de réduction des déchets en prolongeant la durée de vie des produits et en réduisant la demande de nouvelles ressources, sensibiliser les clients et les parties prenantes à la durabilité et à la consommation responsable.

## Description du projet

**Fonctionnement général** : L'Atelier de Léo est une boutique de réparation de vélos, ouverte en juin 2024, située au sein même des ateliers de Paris. Un local anciennement utilisé pour stocker des marchandises a été aménagé afin de pouvoir accueillir cette activité. La boutique propose du lundi au vendredi au grand public des réparations plus ou moins importantes sur tout type de vélo, hors parties électriques. Elle mobilise 5 travailleurs en situation de handicap parmi les 82 travailleurs de l'établissement, encadrés par un moniteur. Les travailleurs sont en contact direct avec les clients et interviennent à chaque étape de la réparation : accueil des clients en boutique et prise en charge du vélo, réparation du vélo, remise du vélo au client et paiement.

**Partenariats** : Pour mener à bien ce projet, l'Atelier de Léo s'est associé à plusieurs acteurs :

- **Décathlon de Montreuil**, afin de disposer de matériaux à moindre coût et favoriser l'activité de remise en état des vélos : le magasin donne des vélos à l'établissement, initialement destinés à être jetés. Les travailleurs les réparent et les remettent en état d'utilisation, ce qui leur offre une activité valorisante et enrichissante.
- **Smovengo** : l'entreprise devrait confier la gestion des stations de vélos environnantes aux travailleurs de la boutique, ce qui offre une opportunité précieuse de diversification des activités de la boutique et d'intégration dans le tissu urbain. En gérant les stations de vélos, les travailleurs acquièrent de nouvelles compétences en maintenance et gestion opérationnelle, tout en assurant un service de proximité.
- **NARRATIIV** : l'école de communication a fait bénéficier l'Atelier de Léo d'une communication professionnelle et attrayante pour attirer les clients et se faire connaître, promouvoir la boutique et ses services.

**Financement** : Le financement de la boutique provient essentiellement de la Région Île-de-France et a permis de couvrir certains coûts initiaux, d'investir dans du matériel de qualité et d'assurer la pérennité du projet. L'atelier projette aussi d'acquérir un véhicule électrique, qui sera financé par la Fondation Renault, afin de moderniser sa flotte de véhicules (objectif de ne plus avoir de véhicules thermiques d'ici fin 2024), de communiquer sur l'atelier et l'expertise des travailleurs avec un flocage du camion, ou de permettre le transport de vélos.

**Formation des travailleurs** : Les travailleurs ayant besoin d'approches pédagogiques spécifiques pour maximiser leur potentiel, l'Atelier de Léo projette de s'associer à **Afuté** (association réputée dans son expertise dans la formation professionnelle auprès de personnes neuro-atypiques) afin de créer une méthodologie d'apprentissage qui prenne en compte leurs besoins particuliers. Afuté a mis au point des fiches de tâches claires et structurées pour aider les professionnels à comprendre et maîtriser les différentes étapes de leur métier, sans besoin de savoir lire, écrire ou parler. Cette approche méthodique permet de **clarifier les attentes** (en détaillant précisément les actions à accomplir, réduisant ainsi l'anxiété liée à l'exécution des tâches), **renforcer l'autonomie** (en comprenant mieux ce qui est attendu d'eux) et **faciliter l'apprentissage** (grâce à la décomposition des tâches en étapes simples et compréhensibles).



## Perspectives

L'Atelier de Léo projette de compléter son offre dans les prochains mois par :

- Un « atelier mécaniques cycles mobile » où les travailleurs se déplacent sur les lieux de travail des particuliers afin de proposer des réparations de vélo. Les travailleurs sont déjà intervenus dans des entreprises comme Natixis (6 jours / an), les laboratoires Servier, Septodont ou auprès de la mairie de Paris lors d'événements.
- La vente d'accessoires liés au vélo (casques, couvre selle, antiviol, etc.), de produits fabriqués par d'autres ateliers de la Fondation (thé de Magnanville, miel de Noyon, biscuits et confiture de Créteil, poires tapées de Chinon), de produits upcyclés (upcycling de chambres à air en ceintures ou sacs, de capsules de café en bijou).
- Des ateliers proposés aux particuliers d'auto-réparation de leurs vélos ou de certaines pièces
- Un service de location qui concernerait des vélos anciens que l'atelier récupère depuis plusieurs années et que les travailleurs réparent pour s'entraîner

L'Atelier de Léo est aussi le premier jalon du développement d'une filière autour de la mécanique cycle au sein de la Fondation Léopold Bellan avec comme projets futurs la formation aux métiers de la mécanique cycle de jeunes accompagnés par d'autres établissements de la Fondation et leur détachement au sein de l'atelier, ou bien la réparation et maintenant de flottes de vélos appartenant à d'autres établissements de la Fondation.

## Bénéfices / Résultats constatés

### Pour les travailleurs :

- Acquisition de nouvelles compétences techniques (mécanique cycle) et de savoir-faire (vente, communication, marketing).
- Amélioration de la confiance en soi et de l'épanouissement personnel et professionnel.
- Impact positif sur l'inclusion et l'insertion professionnelle des travailleurs.
- Le contact entre clients et travailleurs contribue à déconstruire les stéréotypes liés au handicap.

### Pour les ateliers de Paris et la Fondation :

- Développement des activités de l'atelier et de la qualité des services proposées (grâce à l'amélioration des compétences et de l'autonomie des travailleurs)
- Amélioration de l'impact environnemental de l'établissement (promotion des mobilités douces, réduction des déchets, etc.)
- Davantage de coopération et d'échanges entre les établissements de la Fondation dans le cadre du développement d'une filière cycle (réparation de vélos d'autres établissements, formation de jeunes accompagnés par la Fondation)

## Indicateurs de succès

- Chiffre d'affaires et volumes de ventes
- Niveau de fréquentation
- Satisfaction de la clientèle
- Nombre de travailleurs de l'atelier ayant trouvé un emploi dans le milieu ordinaire
- Nombre de nouveaux détachements externes
- Satisfaction/bien-être des travailleurs
- Amélioration des compétences des travailleurs

## Leviers de réussite / Points de vigilance

### Leviers de réussite :

- Aide financière de la Région IDF, la Fondation Renault, et une partie des dons reçus par la Fondation Léopold Bellan.
- Appui des autres établissements et services du siège (Immobilier pour l'architecture et le design de l'atelier, ateliers de Chinon pour la construction des éléments en bois)
- Recrutement d'un moniteur expert de la mécanique cycle et capable d'accompagner et former les travailleurs
- Motivation et expertise de l'équipe de travailleurs formée pour cet atelier

### Points de vigilance :

- Appréhension des travailleurs car il s'agit d'une nouvelle activité (volonté de bien faire)
- Projet mobilisant, temps consacré à des sujets opérationnels (ex : raccordement des caisses)
- Temps significatif consacré au dépôt de dossier pour obtenir des financements et nombreux refus
- Contraintes liées à l'aménagement d'une boutique (ex : besoin de faire des travaux de mise en conformité aux normes, de confort, d'esthétique)

## Boîte à outils et contact

### Contact référent :

François WACKERMANN, Directeur des Ateliers de Paris, [francois.wackermann@fondationbellan.org](mailto:francois.wackermann@fondationbellan.org)

## Origine et objectifs du projet

**Réseau Francilien Surdité (RFS)** : il a vu le jour suite à l'initiative des directeurs d'établissements spécialisés dans la surdité en Île-de-France, qui ont organisé des rencontres régulières à l'Institut National des Jeunes Sourds (INJS). Ces échanges ont abouti en 2019 à la création officielle du RFS, portée par les directrices des Pôles Surdité Léopold Bellan Paris Est et Paris 14e. Aujourd'hui, le réseau regroupe une vingtaine d'établissements franciliens et accompagne près de 2000 jeunes présentant une déficience auditive. Les objectifs sont les suivants :

- Echanger sur les problématiques et les pratiques des établissements pour améliorer les parcours des personnes sourdes
- Construire des réponses partenariales adaptées aux besoins des personnes sourdes
- Sensibiliser les pouvoirs publics à la surdité
- Organiser des rencontres avec des professionnels du monde de la surdité

**Sensibilisation surdité** : Le projet a été initié par les membres du RFS en janvier 2021, suite à un constat partagé d'un **manque de formation existante pour les professionnels non orthophonistes** qui rejoignent un ESMS dans le domaine de la surdité. Ses objectifs sont donc :

- De permettre aux nouveaux professionnels (ou ceux déjà en poste pour une mise à niveau) d'être sensibilisés et d'accéder aux fondamentaux du sujet de la surdité.
- D'aborder des enjeux communs au secteur de la surdité et envisager des suites sur des thèmes spécifiques (autodétermination ou travail avec les familles par exemple).
- De permettre des échanges et partages d'expérience entre professionnels des différentes structures et améliorer la connaissance des établissements et de leurs spécificités.

## Description du projet

**Public ciblé** : La formation s'adresse à tous les professionnels des établissements membres du RFS concernés par la découverte ou l'actualisation des fondamentaux pour travailler dans un ESMS surdité (éducateur spécialisé, assistant social, ergothérapeute, psychomotricien, psychologue, enseignant, orthophoniste), mais peut aussi concerner des partenaires des membres du RFS. La formation a accueilli 2 personnes par établissement membre du RFS lors de la première édition en 2023, et en accueillera 4 par établissement pour la session prévue en 2024.

**Organisation** : Les intervenants et participants aux formations se libèrent sur leur temps de travail pour animer ou assister à ces modules. Comme pour les réunions des membres du RFS, la formation se déroule dans les locaux de l'INJS mis gratuitement à disposition du réseau. Le coût financier de l'initiative est donc bas et concerne surtout le temps de travail des experts qui interviennent sans gratification sur la conception et l'animation des modules.

**Construction et contenu du programme de formation** : Les établissements membres du RFS ont mutualisé leurs ressources et compétences pour concevoir plusieurs modules de formations, en s'appuyant sur l'expertise de leurs professionnels. La formation est composée de 6 modules d'une demi-journée chacun :

- **Connaissance de la surdité** par le Dr Nathalie Noël-Petroff (médecin ORL audio-phonologiste aux Pôles Surdité Paris Est et Paris 14<sup>e</sup>), sur la boucle audio-phonatoire, les types de surdité et la réhabilitation auditive.
- **Développement du langage et modes de communication** par un orthophoniste, un codeur Langue française Parlée Complétée (LfPC) et un professeur de Langues des Signes Française (LSF), qui montre comment la construction du langage, dont les bases sont posées de la naissance à 5 ans, peut être entravée par des anomalies d'audition.
- **L'inclusion scolaire, sociale et professionnelle** pour illustrer le parcours des jeunes accueillis dans les établissements membres du RFS, du dépistage à l'entrée dans la vie active.
- **Postures des professionnels en ESMS surdité** par une psychologue (Isabelle Almarcha, du Pôle Surdité Paris 14<sup>e</sup>), une psychomotricienne, une éducatrice spécialisée et une professeure CAPEJS et une ergothérapeute.
- **Surdité et troubles associés** sur les troubles vestibulaires et de l'équilibre perturbant le développement psychomoteur de l'enfant sourd, les manières d'adapter l'accompagnement et la mise en place d'une démarche de communication et d'apprentissages adaptés.
- **Comment faciliter l'auto-détermination du jeune sourd ?** (concept clé pour accueillir, accompagner et rééduquer l'enfant et sa famille) par un expert de LSF, une professeure de LSF et deux directrices d'établissements.

## Perspectives

L'objectif est de r p t rer cette formation une fois par an. Par ailleurs, le P le surdit  de la Fondation fait aussi r guli rement des r unions d'information sur la surdit  qui sont ouvertes aux professionnels du secteur. En parall le, le P le Surdit  Paris Est intervient ponctuellement aupr s de professionnels de la Protection maternelle et infantile (PMI) et des cr ches.

## B n fices / R sultats constat s

- Meilleure connaissance du monde et des enjeux de la surdit  par les professionnels des  tablissements membres du RFS.
- Meilleure compr hension et accompagnement des jeunes d ficients auditifs, de mani re personnalis e, en tenant compte de leurs besoins et troubles associ s.
- Renforcement du lien entre les professionnels des  tablissements membres du RFS et de leur connaissance des autres  tablissements et de leurs pratiques.

## Indicateurs de succ s

- Nombre de participants par formation : 2 professionnels par  tablissement membre du RFS en 2023 (environ 40 participants au total), 4 professionnels en 2024 (environ 80 participants au total).
- Nombre d'occurrence du programme : une fois par an depuis 2023.
- Taux de satisfaction des participants au programme de sensibilisation.
- Niveau de connaissance de la surdit  par les professionnels (hors sp cialistes surdit ) des  tablissements et nombre de professionnels sensibilis s par  tablissement.

## Leviers de r ussite / Points de vigilance

### Leviers de r ussite :

- Mutualisation des ressources et des comp tences, acc s   l'expertise de nombreux professionnels   travers les membres du R seau Francilien Surdit .
- Mise   disposition gratuite des locaux de l'Institut National des Jeunes Sourds (INJS) pour la r alisation de la formation.
- Possibilit  pour les professionnels de participer   la formation sur leur temps de travail.

### Points de vigilance :

- Mobilisation sur 3 journ es d'intervenants et de participants avec des charges de travail importantes et des emplois du temps charg s.

## Bo te   outils et contact

- Programmes de la sensibilisation surdit  2023 et 2024
- Charte du R seau Francilien Surdit 

### Contacts r f rents :

Aur lie DROUET, Directrice G n rale Adjointe de la Fondation L opold Bellan en charge du Secteur Enfants et jeunes [aurelie.drouet@fondationbellan.org](mailto:aurelie.drouet@fondationbellan.org)

Caroline BLOY-DENEL, Directrice du P le surdit  L opold Bellan Paris 14<sup>e</sup> (ex-CAG) [caroline.bloy-denel@fondationbellan.org](mailto:caroline.bloy-denel@fondationbellan.org)

Nicole GENESTE, Directrice du P le surdit  L opold Bellan Paris Est (ex-CPA) [nicole.geneste@fondationbellan.org](mailto:nicole.geneste@fondationbellan.org)



## 4. OUTILS ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES

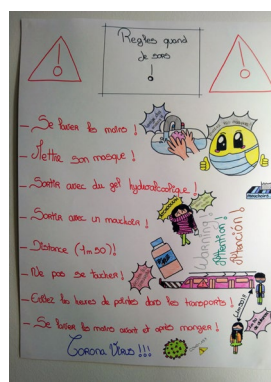
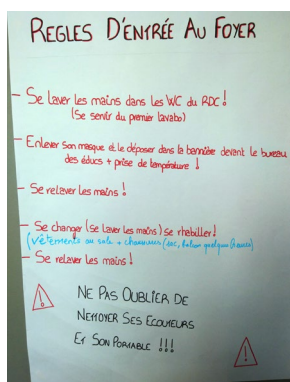
- 4.1. Co-construction protocole Covid, *Foyer éducatif de Courbevoie*
- 4.2. Surdit  : mieux conna tre pour mieux accompagner, *CMPSI, CPA, CAG, COD.A.L.I*
- 4.3. Outils de visualisation des projets, *R sidence de Mantes-la-Jolie*
- 4.4. Conduite du changement au sein des  quipes, *IMPro de Vayres-sur-Essonne*
- 4.5. R f rents partenariats, *Foyer  ducatif de Courbevoie*
- 4.6. Plateforme AtoutC eur, *H pital Bellan*
- 4.7. Equipe mobile de g riatrie extrahospitali re, *H pital Bellan*

### Origine et objectifs du projet

Dans le cadre de la fin du premier confinement lié à la pandémie de Covid-19, le Foyer a souhaité impliquer les jeunes du foyer dans la co-construction des protocoles d'entrée et de sortie afin d'obtenir des règles efficaces et qui seront respectées malgré un protocole contraignant.

### Description du projet

- Durant la crise sanitaire, à l'issue du premier confinement du printemps 2020, il était nécessaire que les règles de déconfinement soient adoptées par les jeunes filles de l'internat.
- Plutôt que leur énoncer lors d'une réunion et de leur demander de les appliquer, le choix a été fait de co-construire ces règles avec elles. Cela a été réalisé dans le cadre d'une réunion « brainstorming » animée par la psychologue et le chef de service.
- Les jeunes filles ont réalisé deux panneaux affichés à côté de la porte d'entrée du foyer.



### Bénéfices / Résultats constatés

- Appropriation plus facile de règles contraignantes
- Sentiment d'être acteur des mesures de protection
- Sentiment de participer réellement aux mesures de protection du foyer (éviter que le virus ne « rentre » ...)
- Les jeunes filles sont même allées au-delà des attentes (ex : désinfection des écouteurs, changement de vêtements à l'entrée dans le Foyer)

### Leviers de réussite / Points de vigilance

#### Leviers de réussite :

- Habitude de travailler en favorisant l'expression des usagers (RVS : « réunion vie sociale », outil de participation propre au foyer se réunissant tous les 2 mois)

#### Points de vigilance :

- La co-construction avec des mineures placées ne doit pas empêcher le contrôle

### Indicateurs de succès

- Pas de virus dans les mois qui ont suivi le déconfinement

### Boîte à outils et contact

- Photos des panneaux

#### Contact référent :

Vincent CHAMBON, Directeur des Maisons et appartements de Courbevoie  
[vincent.chambon@fondationbellan.org](mailto:vincent.chambon@fondationbellan.org)

## Origine et objectifs du projet

La Fondation gère 4 établissements différents qui accueillent des publics de jeunes souffrant de surdité :

- le Centre Médical de Phoniatrie et de Surdité Infantile (CMPSI) de La Norville,
- le Centre de Phonétique Appliquée (CPA),
- le Centre Augustin Grosselin (CAG),
- et CODage Audition Langage Intégration (COD.A.L.I.).

Ayant constaté qu'il n'existait pas de caractérisation commune précise pour les profils d'enfants accompagnés, la Fondation a souhaité disposer d'un outil permettant d'**objectiver et de mieux connaître le profil de ces jeunes**, ceci afin d'adapter l'accompagnement proposé au plus près des besoins.

**L'enjeu est également de faire évoluer les projets d'établissement** des 4 structures au plus près des besoins, de l'évolution de la réglementation du secteur (loi Handicap, inclusion scolaire), de l'évolution de la prise en charge de la surdité, des évolutions techniques d'appareillage (implant), ainsi que des informations issues des recherches sur les origines de la surdité et des diagnostics précoces.

## Description du projet

### Enjeux de l'outil construit :

Le projet a abouti à la création d'un outil de caractérisation du profil des jeunes souffrant de surdité. Il s'agit d'un outil synthétique centralisant les **diagnostics médicaux** et les **évaluations des compétences des enfants**. Cet outil apporte un éclairage en vue de la définition du projet personnalisé de l'enfant. Il permet d'ajuster l'accompagnement à ses compétences et au regard des différents diagnostics médicaux posés.

Cet outil s'appuie sur les évolutions du champ du handicap vers une inclusion scolaire réfléchie et construite au regard des compétences de l'enfant, d'une part, et sur les évolutions de la prise en charge de la surdité, d'autre part. La caractérisation du profil des enfants et jeunes permet de réinterroger le projet d'établissement.

### Construction de l'outil :

Un groupe de travail composé des quatre directeurs des établissements de la Fondation Bellan prenant en charge des enfants sourds (CMPSI, CPA, CAG, COD.A.L.I.) a été constitué. Ce groupe a été accompagné par la direction Qualité et par une personne ressource (orthophoniste de formation).

Ces travaux ont abouti à la création d'un outil Excel composé de deux parties :

- Une **partie médicale**, établie avec le médecin ORL audiologiste et le médecin psychiatre du CAG et du CPA, permettant de décrire le profil des jeunes à partir des caractéristiques de leur surdité (âge du diagnostic, étiologie, degré) et des éventuelles déficiences ou pathologies associées. Le médecin ORL travaillait également sur le sujet en lien avec l'UTES (Unité Thérapeutique Enfance et Surdité). Cette partie de l'outil est accessible aux seuls médecins des établissements de la Fondation Bellan.
- Une **partie non médicale** construite autour de la notion de compétences acquises par les jeunes (compétences cognitives, en LSF, auditives, en langage oral et écrit, scolaires et extra-scolaires, socio-relationnelles et en autonomie). Il s'agit, au niveau de l'établissement, de contribuer à objectiver le profil des enfants et, individuellement, d'identifier les compétences mobilisables dans le cadre de l'accompagnement vers l'insertion sociale, scolaire et professionnelle.

### Test et déploiement :

L'outil a été testé par des professionnels de terrain préalablement à son déploiement dans les différentes SEES/SIPFP des établissements.

Par la suite, les directeurs et les chefs de service ont formé le reste des équipes à sa prise en main.

### Réalisation d'une étude statistique par établissement :

A partir d'une première utilisation de cet outil par les équipes des 4 établissements, une étude statistique sur le profil des enfants accompagnés a été réalisée. Cette étude a fait émerger des questionnements qui ont permis pour chacun des établissements de définir des axes de travail pour renforcer l'accompagnement des jeunes. Exemples :

- Mieux connaître l'étiologie et les compétences cognitives des enfants pour avoir leur profil complet ;
- Donner la priorité à l'éducation auditive ;
- Stimuler l'entrée dans la phonologie le plus précocement possible ;
- Solliciter davantage la voie visuelle ;
- Valoriser la LSF ou toute communication signée pour les jeunes sans aucun langage oral...

### Bénéfices / Résultats constatés

- Vision globale des compétences de l'enfant, nouvelles données à disposition des professionnels pour mieux accompagner et développer le projet personnalisé
- Objectivation du profil des enfants accompagnés auprès des financeurs et des familles
- Adaptation des projets d'établissement
- Evolution des pratiques de certains professionnels (par exemple : réalisation systématique de bilans cognitifs par des psychologues, élaboration des projets des enfants)
- Prise en compte de l'évolution de la réglementation du secteur (loi Handicap, inclusion scolaire), de l'évolution de la prise en charge de la surdité, des évolutions techniques d'appareillage (implant) ainsi que des informations issues des recherches génétiques sur les origines de la surdité et des diagnostics précoces

### Indicateurs de succès

- Nombre de jeunes ayant été évalués par an sur la capacité autorisée de l'établissement. En 2017 : 100% (83 jeunes dont 15 au CPA, 26 au CMPSI, 34 au CAG et 8 à COD.A.L.I)
- Nombre de jeunes ayant bénéficié d'une évaluation psychologique par an
- Nombre de professionnels intervenant dans l'accompagnement
- Nombre d'établissements de la Fondation utilisant l'outil annuellement (4 sur 4 établissements spécialisés dans la surdité à la FLB)
- Intégration de l'outil au logiciel dossier usager et dans le process d'élaboration des projets personnalisés au sein de chaque établissement

### Leviers de réussite / Points de vigilance

#### Leviers de réussite :

- Impulsion de la Direction Générale
- Inscription dans le CPOM en tant qu'objectif
- Implication et intérêt pour le projet des directeurs de 4 établissements spécialistes sur la surdité infantile
- Accompagnement par des personnes ressources (personne ressource orthophoniste de formation, médecin ORL travaillant avec l'UTES)
- Sensibilisation des équipes à l'évaluation des compétences (ex : évaluations psychologiques)

#### Points de vigilance :

- Temps nécessaire à la construction de l'outil
- Manque d'automatisation de l'outil sur Excel pour une expression statistique annuelle (pour répondre à cela : intégration au logiciel usager et dans le processus d'élaboration des projets personnalisés)
- Accompagnement au changement des équipes (évolution des pratiques, convaincre quelques professionnels au fait de caractériser le profil des enfants)
- Anticipation des moyens nécessaires (ex : achat des tests psy)

### Boîte à outils et contact

- Outils excel (partie médicale et non médicale)
- Notice d'accompagnement
- Etudes par établissement
- Synthèse de l'étude

#### Contacts référents :

Aurélie DROUET, Directrice Générale Adjointe de la Fondation Léopold Bellan en charge du Secteur Enfants et jeunes [aurelie.drouet@fondationbellan.org](mailto:aurelie.drouet@fondationbellan.org)

Caroline BLOY-DENEL, Directrice du Pôle surdité Léopold Bellan Paris 14<sup>e</sup> (ex-CAG) [caroline.bloy-denel@fondationbellan.org](mailto:caroline.bloy-denel@fondationbellan.org)

Nicole GENESTE, Directrice du Pôle surdité Léopold Bellan Paris Est (ex-CPA) [nicole.geneste@fondationbellan.org](mailto:nicole.geneste@fondationbellan.org)

## Origine et objectifs du projet

La densité et la complexité des éléments qui composent un projet d'établissement (PE) ou un projet personnalisé rendent difficile son appropriation par les différentes parties prenantes et ne facilitent pas sa déclinaison opérationnelle. L'arbre/la fleur à projet est un outil de management collaboratif à destination des professionnels, des personnes accompagnées et de leurs proches. Il reprend graphiquement tous les volets du projet d'établissement ou du projet personnalisé afin d'en faciliter la lecture, l'appropriation et le suivi.

## Description du projet

### Construction de l'arbre à projet :

A l'occasion de la rédaction du projet d'établissement (PE) 2017-2021 de la Résidence, le CODIR, composé de la directrice, du médecin coordinateur, de la psychologue et de la cadre de santé, a repris les différentes thématiques du PE et a créé « l'arbre à projet ».

Les pommes représentent les objectifs à atteindre, les feuilles les actions à mener pour atteindre l'objectif (différentes feuilles selon si le projet est à court ou long terme). Les feuilles aux gommettes rouges sont des actions à mettre en place à très court terme. Lorsqu'un objectif est atteint, la pomme change de couleur (de rouge à jaune). La teinte de l'arbre va donc évoluer au fur et à mesure de l'avancement des projets.

### Communication et répliquation de la méthode :

L'arbre à projet a été présenté à l'ensemble des salariés lors de deux réunions de direction. Un planning a été mis en place par le CODIR pour traiter et suivre l'ensemble des sujets lors des réunions d'équipes hebdomadaires. Un point est également fait tous les trimestres par la cadre de santé (référente qualité) responsable de l'arbre. Celui-ci est affiché dans la salle de réunion à laquelle tout le monde a accès, y compris les membres du CVS.

L'idée de l'arbre a été répliquée dans le cadre de l'élaboration du projet de vie des résidents. Des fleurs en papier sont affichées dans la chambre et donc accessibles aux professionnels, au résident et à ses proches (qui peuvent ainsi questionner l'avancement du projet). Le centre de la fleur représente un objectif, ses pétales sont les actions pour y parvenir et à côté de chaque pétale est inscrit le professionnel référent sur cette action.

## Bénéfices / Résultats constatés

- Meilleure maîtrise du PE de la part des équipes et partage des projets personnalisés avec l'ensemble des parties prenantes
- Visualisation des progrès (concret, gratifiant et motivant)
- Transparence de la direction et cohésion de l'équipe

## Indicateurs de succès

- PE 2017-2021 : 98 % des objectifs sont atteints
- Evaluation externe : le PE est bien connu des équipes

### Contact référent au sein de la Résidence :

Mme Anne BOURGET, directrice  
[anne.bourget@fondationbellan.org](mailto:anne.bourget@fondationbellan.org)  
 01 30 94 99 85

## Leviers de réussite / Points de vigilance

### Leviers de réussite :

- Engagement de la direction pour impliquer les équipes
- Personne dédiée pour la mise à jour de l'outil (référent qualité pour le PE, référent soignant pour le projet personnalisé)
- Affichage dans un endroit stratégique et visible par tous régulièrement

### Points de vigilance :

- Prise de connaissance de l'outil par les nouveaux arrivants

## Boîte à outils et contact

- Visuels des outils



## Origine et objectifs du projet

Le CPOM 2023 de l'IMPro comprend la transformation de l'offre de l'établissement vers plus d'inclusion.

Le directeur a souhaité lancer un projet sur la période 2020-2023 pour accompagner les équipes de l'établissement à donner du sens à leur mission et à cette transformation, via une formation à la conduite du changement.

Les pratiques proposées ont également pour objectif de permettre aux équipes d'être proactives et de réfléchir en équipe (via une méthode innovante) aux formes que pourrait prendre l'inclusion.

## Description du projet

### Mise en place du projet :

En janvier 2020, le directeur a présenté aux professionnels son bilan de la dynamique d'inclusion au sein de l'établissement ainsi que le projet d'appropriation par les équipes et ses objectifs.

4 groupes de travail de 12 professionnels chacun ont été constitués sur les thématiques suivantes, avec l'objectif de rendre les équipes plus proactives sur ces sujets d'inclusion :

- formation/apprentissage ;
- insertion professionnelle ;
- habiletés sociales/comportement ;
- mobilité (volonté de rechercher une inclusion au-delà de l'école).

Une méthode innovante a été choisie pour la conduite managériale de la réflexion : les groupes de travail ne sont pas pilotés par un cadre mais par 4 binômes non-cadres.

En mars-avril 2020, un organisme extérieur a formé les 4 binômes à la conduite de projet sur 4 jours (une seconde formation sera organisée prochainement).

### Avancement des groupes de travail :

Les binômes ont une réunion mensuelle chaque mois avec leur groupe afin de travailler sur les besoins et axes d'amélioration relatifs à leur sujet ;

Le directeur réunit ensuite les binômes tous ensemble : partage de pratiques, croisement des sujets (objectif de ne pas orienter les groupes dans leur réflexion mais de les guider, les aider à cadrer leur travail).

En décembre 2020, l'équipe a profité de l'absence des jeunes de l'IMPro pour les fêtes pour consacrer 2 journées de travail à l'avancée des projets :

- Le 1<sup>e</sup> jour, chaque binôme a fait le point sur son avancement et ses premières projections avec le Directeur et avec les autres binômes ;
- Le 2<sup>e</sup> jour, chaque binôme a présenté aux personnels de l'établissement l'avancement de son groupe. L'objectif était de croiser les regards et recueillir des avis et commentaires de personnes extérieures aux groupes.

Chaque équipe avait 2 objectifs à présenter : l'un réalisable à la rentrée 2021, l'autre avec une perspective 2023 (fin du CPOM). Des sous-objectifs ont également été définis tous les 6 mois pour dynamiser l'avancée des projets.

Pour la suite, les groupes de travail continuent à se voir régulièrement ; une fois par an, chaque groupe présentera ses résultats et recueillera les retours des autres binômes pour remettre l'ensemble des professionnels à jour sur les réflexions en cours.

### Bénéfices / Résultats constatés

- Nouvelles compétences des personnels non-cadres dans la conduite de projet ;
- Les personnels non-cadre en charge des groupes de travail ont pris conscience de la réalité du management (confrontation au désaccord de certains collègues) ;
- Les projets ont impulsé une dynamique nouvelle dans l'établissement (qui n'émane pas de l'équipe de direction), avec un gain en autonomie des équipes ;
- Les équipes se sont mieux impliquées dans les projets (« on n'impose pas donc on ne subit pas »).

### Indicateurs de succès

- Aboutissement des projets de court terme issus des groupes de travail (exemple : création d'une plaquette sur le programme de mobilité, permis trottinette)
- Positionnement de l'équipe en acteurs du changement
- Dynamique des groupes de travail sans constat d'un essoufflement des équipes

### Leviers de réussite / Points de vigilance

#### Leviers de réussite :

- Engouement des professionnels (constitution des groupes immédiatement, engagement dans le dispositif)
- Modification des plannings pour que les professionnels aient du temps d'échange (environ 2h tous les mois)

#### Points de vigilance :

- Ajout de responsabilités en plus du quotidien des professionnels qui requiert de trouver un fonctionnement convenant à tous malgré des journées déjà bien remplies
- Temps communs difficiles à trouver entre professionnels avec des horaires décalés
- Peu d'espaces communs de travail (internat)

### Boîte à outils et contact

- Support d'état des lieux sur l'inclusion dans l'établissement par le directeur pour préparer les équipes au travail
- Thèmes des groupes de réflexion
- Outils de conduite de projet mis en place par certains binômes
- Bilans intermédiaires des projets

#### Contact référent :

Manuel TEXEIRA, Directeur du pôle médico-éducatif de l'Essonne, [manuel.texteira@fondationbellan.org](mailto:manuel.texteira@fondationbellan.org)

## Origine et objectifs du projet

Avant 2011, le foyer avait un fonctionnement très fermé (les parents n'avaient par exemple pas le droit de rentrer dans l'établissement, les éducateurs n'avaient pas le droit d'utiliser les voitures de service ou bien de sortir sans autorisation).

Souhaitant assouplir ces fonctionnements, le directeur du foyer a voulu intégrer les équipes éducatives dans la démarche en leur confiant à chacun une thématique de partenariats à développer, afin de :

- Motiver les équipes et développer les partenariats et le bénévolat ;
- Suivre la recommandation de l'ANESM (« l'ouverture de l'établissement à et sur son environnement ») et soutenir les équipes dans ce changement de culture (d'un établissement fermé à un établissement ouvert sur l'extérieur) ;
- Faire en sorte que les jeunes filles accueillies rencontrent d'autres adultes que les éducateurs ;
- Fournir aux jeunes filles des aides complémentaires aux compétences des éducateurs.

## Description du projet

Depuis 2012-2013, chaque éducateur de l'internat, en plus de son travail de référent individuel, est responsable d'une thématique (sport, bénévolat, santé, etc...) qu'il est chargé de faire vivre en proposant et en concluant des partenariats à l'extérieur de l'établissement. Par exemple, une éducatrice a conclu un accord avec théâtre de Chaillot (Paris) pour faire bénéficier les jeunes filles de tarifs préférentiels.

L'annonce de cette nouvelle manière de travailler a été très bien accueillie par les professionnels qui ont été très volontaires dans cette logique d'ouverture.

## Bénéfices / Résultats constatés

- Le foyer de Courbevoie a passé de nombreuses conventions et compte de nombreux partenaires (théâtre Chaillot, Ecole des Hautes Etudes Appliquées du Droit depuis 9 ans, etc.)
- Les éducateurs sont fortement impliqués dans le changement de culture de l'établissement et dans le développement des partenariats

## Leviers de réussite / Points de vigilance

### Leviers de réussite :

- Inscription du rôle de référent partenariat dans les fiches de poste annexées aux contrats de travail ;
- Identification de temps dédiés dans les emplois du temps pour que les référents puissent rencontrer de futurs partenaires.

### Points de vigilance :

- Nécessité que le chef de service fasse vivre cette manière de travailler en la mettant à l'ordre du jour des réunions, en faisant des points réguliers avec les éducateurs.

## Indicateurs de succès

- Nombre de partenaires/conventions : environ une douzaine en 2021 (le nombre varie chaque année en fonction des éventuels renouvellements)
- Nombre d'activités réalisées par les jeunes dans le cadre de ces partenariats

## Boîte à outils et contact

- [Recommandations de l'ANESM](#) sur l'ouverture de l'établissement à et sur son environnement

### Contact référent :

Vincent CHAMBON, Directeur des Maisons et appartements de Courbevoie  
[vincent.chambon@fondationbellan.org](mailto:vincent.chambon@fondationbellan.org)



## Origine et objectifs du projet

La réadaptation cardiaque est reconnue comme une étape indispensable après un accident cardiaque ou une intervention chirurgicale, avec un double objectif :

- la reprise contrôlée des activités physiques et de l'autonomie avec une rapide reprise des activités professionnelles ;
- la prévention secondaire contre les facteurs de risque de récurrence de la maladie.

La réadaptation cardiaque permet de réduire la mortalité cardiovasculaire (~25 %) et les ré-hospitalisations (~40 %) chez le coronarien et l'insuffisant cardiaque, sans compter l'impact positif sur la qualité de vie et la réinsertion sociale et professionnelle. Elle est basée sur un entraînement physique et une approche éducative menée par une équipe pluridisciplinaire. Elle intègre le plus souvent un programme d'éducation thérapeutique du patient (ETP), afin d'aider les patients à acquérir ou à maintenir les compétences dont ils ont besoin pour mieux gérer leur vie quotidienne. En particulier, la phase de sortie de réadaptation est clé car les bonnes habitudes et les objectifs thérapeutiques fixés peuvent être perdus de vue par les patients.

L'Hôpital Bellan a été reconnu pionnier par l'ARS Île-de-France dans sa démarche d'ETP en 2014. Dans ce cadre, un financement de 120 000 € a permis de digitaliser le programme qui existait initialement en version papier. La plateforme AtoutCœur a ainsi été conçue en partenariat entre l'hôpital Léopold Bellan et la société informatique Observia, afin de reprendre l'ensemble de la démarche d'ETP et les recommandations de la HAS et d'accompagner les équipes soignantes dans les quatre étapes clés de la démarche d'ETP : le bilan éducatif, la motivation des patients, l'apprentissage des connaissances, la phase de maintien.

La plateforme a été déployée en décembre 2016 et enrichie par la suite, notamment début 2022 par une fonctionnalité d'envoi de SMS.

## Description du projet

### Description de la plateforme :

AtoutCœur renforce les capacités du malade en lui permettant de mieux prendre en charge l'affection qui le touche. La plateforme propose un programme d'actions personnalisé et adapté au profil et souhait du patient, qui favorise l'appropriation des savoirs et des compétences nécessaires à la gestion de sa pathologie au quotidien. Ainsi, en devenant acteur de son changement de comportement, il est aussi plus autonome.

La plateforme vise également à faciliter la coordination entre professionnels de santé mais aussi à suivre la réalisation des objectifs prédéfinis, ce qui permet d'apprécier les progrès des patients.

### Mise en place du programme AtoutCœur auprès des patients :

Un dossier est automatiquement créé pour tout nouveau patient et renseigné avec ses informations de base, grâce à une interface avec le logiciel de gestion hospitalière.

Lors de la première séance d'ETP, le médecin complète le profil du patient : sa pathologie, ses facteurs de risque identifiés, son traitement médicamenteux, etc.

Il procède ensuite à une évaluation des connaissances du patient sur sa maladie et son traitement ainsi que sur sa motivation à faire évoluer son comportement pour réduire ses risques.

Le patient fait ensuite le même bilan côté infirmier, diététique, kinésithérapie et psychologie avec les spécialistes concernés, puis le médecin effectue une synthèse de ces entretiens et des recommandations. Cette synthèse permet au patient d'établir ses propres objectifs, et au corps médical d'en proposer d'autres le cas échéant (arrêt du tabagisme, reprise du sport, perte de poids, etc.).

Cette phase de remplissage initiale permet de paramétrer AtoutCœur, de sélectionner les modules d'apprentissage qui seront ensuite présentés au patient pendant tout son parcours (informations sur sa pathologie, classes médicamenteuses concernées, facteurs de risques, sujets spécifiques liés à la diététique, à la kinésithérapie...) et d'y intégrer les objectifs à poursuivre (*ci-contre : tableau de bord AtoutCœur pour un patient*).





## Description du projet (suite)

### Déroulement des séances d'ETP :

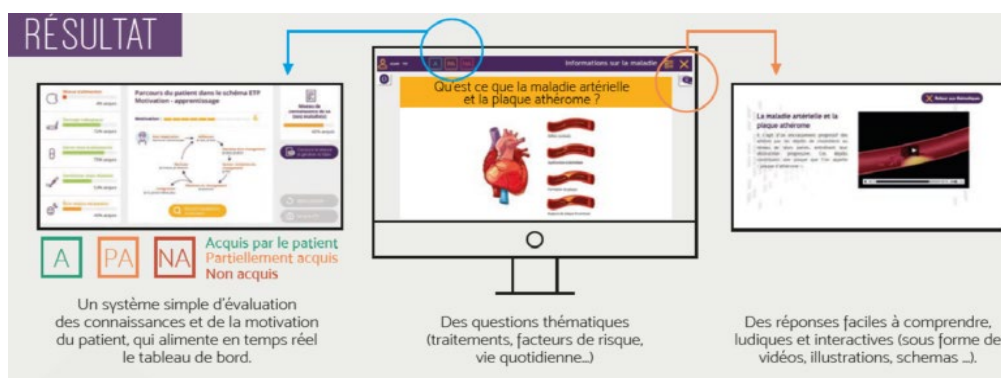
Les patients se rendent à l'hôpital en moyenne 4 à 5 demi-journées par semaine sur une durée d'un mois pour leurs soins de réadaptation. Les modules d'éducation thérapeutique ont lieu le jeudi après-midi sous un format de consultation de groupe : un groupe de 10 patients fait des exercices pendant qu'un autre se trouve dans une salle d'attente où ils peuvent discuter ; chaque spécialiste (médecin, infirmier, diététicien, kinésithérapeute et psychologue) vient les chercher tour à tour pour un entretien de 10-15 minutes.

Les entretiens servent à la fois à transmettre des connaissances au patient grâce aux modules d'AtoutCœur, et à suivre son comportement et son observance.

Lors de chaque entretien, le professionnel de santé fait le bilan sur l'acquisition des connaissances du patient et traite avec lui 2 à 3 modules (révision ou apprentissage de nouvelles connaissances). Les modules comprennent des illustrations et vidéos qui facilitent la transmission d'informations par le praticien et expliquent les pathologies, le rôle des médicaments prescrits, l'incidence des risques sur la maladie (exemple de modules : « l'infarctus », « la pose d'un kent », « le lien avec le tabagisme », etc.). Le praticien évalue à chaque étape du module si celui-ci est acquis, partiellement acquis ou non acquis par le patient, ce qui déterminera la fréquence de révision nécessaire.

Sur la page d'accueil des modules, les indicateurs de progrès des patients sont des feux tricolores qui permettent facilement aux professionnels de santé de suivre la progression de leur patient. Le but est qu'à la fin de sa phase de réadaptation l'ensemble des modules ait été acquis.

(ci-contre : synthèse du fonctionnement d'AtoutCœur).



### Mise en place du suivi par SMS :

Depuis janvier 2022, un suivi par SMS a été ajouté à AtoutCœur pour consolider les résultats d'ETP en vue de l'entretien bilan (3 mois après la fin de la réadaptation), lors duquel on constate habituellement une baisse de l'observance.

Un bilan est effectué à l'issue de la période de réadaptation cardiaque pour évaluer les acquis et non acquis du patient par rapport aux connaissances entourant sa maladie et à ses objectifs. Ce bilan permet de paramétrer le contenu des SMS qui vont lui être envoyés pendant les 3 mois suivants, à raison de 1 SMS par semaine pour chaque objectif, étalés dans la semaine et adressés lors d'une plage horaire choisie par le patient. Ces messages ont pour vocation d'encourager le patient dans les objectifs de modifications comportementales envisagés (perte de poids, réduction du tabagisme...), via des « piqûres de rappel » au ton volontairement empathique et motivant. Par exemple, en cas d'objectif « Améliorer mon alimentation », le patient peut recevoir : « Bravo ! Vos efforts et votre motivation vous ont permis d'améliorer vos habitudes alimentaires. Il est maintenant essentiel de les ancrer dans votre quotidien. Voyons cela ensemble dans les prochaines semaines. » ou encore « Vous souvenez-vous des 7 familles d'aliments ? En cas de doutes reprenez votre pyramide alimentaire ou tentez de les retrouver lors de votre prochain repas ! ».

Après ces trois premiers mois et l'entretien bilan, il est prévu de maintenir 1 SMS par mois pour chaque objectif pendant 1 an, afin de poursuivre l'effort de maintien de la motivation.

Une étude randomisée est prévue à l'automne 2022 pour analyser l'effet de ces SMS sur l'observance des patients dans les 3 mois suivant leur hospitalisation. Elle sera construite via la comparaison entre un groupe témoin de patients ne bénéficiant pas de SMS et un autre qui les recevra.

### Prochains développements :

L'équipe souhaite développer une démarche de personnalisation pour évaluer le profil d'observance des individus, afin d'adapter le discours thérapeutique et le niveau de soutien proposés (fréquence des interactions, ton plus ou moins encourageant, factuel, etc.). Cette personnalisation serait effectuée lors des premières séances à partir d'une évaluation du profil comportemental et psychologique du patient, de son rapport à la rationalité et de ses usages (capacité à suivre un traitement).

Un plan de recherche est actuellement en cours en lien avec la société Observia, qui développe le modèle d'analyse comportementale nommé « SPUR » (pour les aspects *social / psychologie / usage / rationnel*). Des études sont en cours auprès de patients diabétiques en France, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en Chine pour valider l'utilisation du questionnaire élaboré. Il devrait être intégré à la plateforme AtoutCœur dès le printemps 2022.



## Bénéfices / Résultats constatés

Pour les patients :

- Programme instructif et ludique, permettant au patient de s'approprier sa pathologie et son traitement ;
- Mobilisation et implication du patient dans la définition et le suivi de ses objectifs grâce au suivi de l'acquisition des modules ;
- Prolongation de l'ETP et de ses effets via la phase de suivi par SMS.

Pour les professionnels de santé :

- Suivi en direct de la progression globale du patient grâce à un outil commun et un tableau de bord partagé ;
- Support de qualité à l'éducation thérapeutique du patient

## Indicateurs de succès

Quantitatifs :

- Nombre de patients bénéficiaires : estimé à 200 patients par an ;
- Plus de 26 000 sessions ont été réalisées pour le compte de 1150 patients depuis la mise en service d'AtoutCœur (données de 2019)

Qualitatifs :

- Appréciation de l'outil par les patients (très bonne) ;
- Amélioration de l'observance due à la fonction d'envoi de SMS (voir les résultats de l'étude randomisée)

## Leviers de réussite / Points de vigilance

Leviers de réussite :

- Participation de toute l'équipe de soins à la conception de l'outil et des modules ;
- Utilisation simple et interface ludique (feux tricolores par exemple) qui permettent une prise en main facile pour les professionnels ;
- Echanges hebdomadaires en équipe pour débriefer collectivement sur l'avancée des patients et adapter les séances ultérieures.

Points de vigilance :

- Outil initialement perçu comme chronophage (notamment l'aspect répétitif des modules), mais finalement bien accepté par les équipes ;
- Le fait d'être sur ordinateur avec le patient peut être perçu comme désagréable ;
- Tâtonnements sur le format pour inclure les sessions d'ETP au parcours de soins à l'hôpital (alternance entre des exercices en groupe et les modules) ; les 3 autres établissements où AtoutCœur a été déployé par Observia n'ont d'ailleurs par tous le même fonctionnement.

## Boîte à outils et contact

- Captures d'écran de l'outil
- Liste des modules disponibles pour chaque thème d'ETP (pathologies, opérations, classes pharmacologiques, facteurs de risques, etc.)

Budget :

- Enveloppe initiale de 120 000€ accordée par l'ARS pour le développement de l'application + contribution de 32 000€ de l'Hôpital pour le développement de la partie SMS
- Coût de la licence pour un nouvel établissement à obtenir auprès d'Observia

**Contact référent au sein de l'Hôpital :**

Dr Kamel ABDENNBI, CDS réadaptation cardiaque

[Kamel.abdennbi@fondationbellan.org](mailto:Kamel.abdennbi@fondationbellan.org)

01 53 26 14 91



## Origine et objectifs du projet

**Genèse de l'activité télé-médecine à l'Hôpital :** en 2019, l'ARS Île-de-France propose à l'Hôpital Bellan de coordonner un programme de télé-médecine en partenariat avec 12 EHPAD ciblés du territoire francilien ayant reçu un financement. Cette offre est recentrée début 2020 vers les EHPADs du XIV<sup>e</sup> arrondissement de Paris, en proximité plus forte avec l'hôpital, afin de pouvoir garantir une cohérence dans la prise en charge si un patient rencontré en téléconsultation doit finalement être hospitalisé.

Les consultations sont centrées sur la neuro-psycho-gériatrie, expertise de l'hôpital qui répond à un fort besoin.

**Genèse de l'équipe mobile de gériatrie extrahospitalière (EMGE) de l'Hôpital :** à l'automne 2020, dans le cadre du Pacte de Refondation des Urgences, une EMGE est créée à l'Hôpital pour couvrir le secteur du XIV<sup>e</sup> arrondissement. Le principe d'une EMGE est de pouvoir faire intervenir des professionnels de santé auprès de patients déjà institutionnalisés, pour qui un déplacement représente une contrainte importante. Ces équipes mobiles permettent souvent d'anticiper les crises, d'éviter des hospitalisations inutiles ou excessives en prodiguant des soins sur place, et d'assurer un suivi des patients fragiles lors des transferts EHPAD-hôpital.

L'intérêt de coupler les activités de l'EMGE avec la télé-médecine est rapidement mis en évidence : les téléconsultations et télé-expertises permettent de compléter les interventions de l'EMGE, particulièrement sur les pathologies qui relèvent de la neuro-psycho-gériatrie. Ce couplage permet de passer rapidement d'une consultation en télé-médecine à une intervention physique, voire de ramener le patient à l'hôpital si nécessaire.

## Description du projet

**Equipe :** la référente télé-médecine de l'Hôpital, gériatre, constitue l'interlocutrice principale des établissements afin de faciliter la relation et d'être plus réactif face aux demandes. Ce docteur consacre 50% de son temps de travail au projet (20% sur les téléconsultations et 30% sur l'EMGE).

L'équipe de télé-médecine et l'EMGE sont supervisées par la cheffe du service Neuro-psycho-gériatrie. Elles comprennent donc la référente télé-médecine, une autre gériatre (0,1 ETP), une infirmière spécialisée dans les plaies et la cicatrisation (0,1 ETP), un neuropsychologue (0,1 ETP) et une AMP (0,1 ETP), en lien avec la cadre de santé du service pour le personnel soignant et psychologue.

**Mise en place des partenariats :** l'équipe de l'Hôpital prend contact avec les EHPADs et résidences du secteur pour leur présenter l'avantage du partenariat couplant télé-médecine et EMGE.

Une fois le partenariat mis en place (qui requiert la souscription de l'établissement au logiciel de télé-médecine IDOMED), les consultations ou interventions de l'EMGE peuvent être demandée par le médecin coordonnateur (~45% des cas), un infirmier (~35% des cas) ou le médecin traitant d'un résident.

**Consultations physiques et à distance :** autant que possible, la première consultation a lieu physiquement afin que le médecin puisse rencontrer le patient. Par la suite, et en fonction des situations, les consultations de suivi peuvent avoir lieu à distance. L'équipe de l'Hôpital transmet alors un questionnaire de préconsultation à l'EHPAD via le logiciel de télé-médecine pour préparer l'entretien. Lors des téléconsultations, les patients sont accompagnés par les professionnels sur place (médecin ou infirmier coordonnateurs). Les patients acceptent bien le système, dont ils sont plus familiers depuis la crise du Covid qui a développé l'usage de la visioconférence.

L'objectif de ces consultations est de fournir un avis médical complémentaire ; le médecin n'émet pas de prescription, sauf en cas de besoin urgent face à l'absence du médecin coordonnateur de l'établissement. En cas de besoin, l'EHPAD peut demander une télé-expertise : avis médical donné en l'absence du patient.

**Motifs de consultation :** La plupart des consultations portent sur un besoin d'expertise en gériatrie : évaluation de troubles cognitifs, prise en charge de troubles comportementaux, prise en charge de la douleur, bilan gériatrique. L'équipe peut également faire le lien avec les familles, apporter un éclairage complémentaire sur les décisions prises au sein de l'EHPAD pour les rassurer le plus souvent ; Les équipes sont parfois sollicitées pour participer à des décisions collégiales en complétant l'approche de l'équipe médicale de l'EHPAD ;

Certaines interventions portent plus spécifiquement sur des besoins liés au traitement de plaies ou à la cicatrisation. Enfin, en cas de troubles comportementaux complexes, l'AMP intervient pour aider les équipes parfois dépassées, reformer et rappeler les pratiques sur ces sujets.

**Formations :** depuis 2021, l'EMGE prodigue également des formations aux EHPADs partenaires. L'EMGE y consacre en moyenne 2 créneaux par mois, pour des formations réalisées par le médecin et/ou l'équipe paramédicale, très plébiscitées. Les modules abordés sont les troubles cognitifs, les troubles du comportement, les soins palliatifs et les plaies, la cicatrisation et la prévention autour de ces enjeux.



## Bénéfices / Résultats constatés

Pour les patients :

- Moins de déplacements à l'hôpital pour des consultations ;
- Limitation des hospitalisations superflues mais aussi orientation vers une hospitalisation au bon moment et au bon endroit ;
- Meilleure prise en charge des pathologies comportementales grâce à un suivi précis par une équipe experte en neuro-psycho-gériatrie, complémentaire au suivi médical de l'EHPAD ;
- Satisfaction des familles de savoir qu'une expertise complémentaire peut être demandée pour mieux accompagner leur proche.

Pour les professionnels de santé :

- Dans l'équipe : diversité des patients et meilleur suivi grâce à la complémentarité télémedecine/EMGE/hospitalisation ;
- En EHPAD : possibilité de bénéficier facilement d'une expertise complémentaire face à des troubles spécifiques ;
- Création d'une relation de confiance avec l'équipe de l'Hôpital qui mène à plus de sollicitations.

## Leviers de réussite / Points de vigilance

Leviers de réussite :

- Partenariat collaboratif fort entre direction de l'Hôpital et le médecin chef de service pour la discussion et la mise en place des 2 projets (télémedecine et EMGE) ;
- Importance de l'association atypique entre télémedecine et EMGE, qui permet de développer une filière complète autour des troubles comportementaux ;
- Expertise préexistante de l'établissement qui a permis d'appuyer l'intérêt du partenariat pour les EHPADs ;
- Choix d'un outil de télémedecine simple à prendre en main pour faciliter la mise en place dans les établissements ;
- Persévérance auprès des établissements pour les convaincre de l'intérêt d'une consultation d'évaluation en amont des crises, afin de mieux adapter le traitement et prévenir les dégradations ;
- A l'avenir, et si des coopérations sont possibles, intégration progressive d'autres spécialités utiles aux établissements dans le dispositif : dermatologie, rééducation/remise en forme, pneumo-cardiologie, etc.

Points de vigilance :

- Importance d'impliquer le plus largement possible les équipes des établissements partenaires (direction, médecin coordonnateur, IDEC) pour maintenir le partenariat dans la durée et éviter les pertes de contact en cas de départ d'un médecin ou d'un autre professionnel de l'équipe coordinatrice ;
- Modèle encore non stabilisé financièrement : les actes de téléconsultation sont encore mal remboursés par rapport au temps qu'ils requièrent.

## Indicateurs de succès

Quantitatifs :

- 2 actes de télémedecine pratiqués en 2019, 107 en 2020, 226 en 2021
- 17 EHPADs partenaires en 2022 (vs 11 en 2021)
- 57 patients suivis par l'EMGE sur janvier-mars 2022 dont 37 nouveaux (vs 82 en 2021)

Qualitatifs :

- Satisfaction des EHPADs partenaires
- Plus de 80% des téléconsultations ou interventions de l'EMGE portent sur des troubles comportementaux : bonne compréhension et utilisation de l'expertise de l'Hôpital

## Boîte à outils et contact

Contact référent au sein de l'Hôpital :

Dr Lisette VOLPE-GILLOT, Cheffe de service,  
[lisette.volpe-gillot@fondationbellan.org](mailto:lisette.volpe-gillot@fondationbellan.org)



## Origine et objectifs du projet

D'abord, l'Hôpital de Prévention et Réadaptation de Paris 10 est précurseur en matière **d'éducation thérapeutique du patient (ETP)**, qu'il place depuis 2006 au cœur de sa prise en charge en réadaptation cardiaque, avec un programme labellisé par l'ARS et la plateforme AtoutCœur depuis 2016 (voir fiche projet dédiée). En outre, dans le contexte du COVID, le maintien du suivi à distance des patients de l'établissement a émergé et s'est développé au moment de la fermeture des Hôpitaux de Jour (HDJ) dans le cadre du confinement.

Dans le même temps, des start-ups et dispositifs se sont développés pour proposer du matériel et rendre possible des prises en charge à distance, au-delà de la télémédecine connue à ce moment-là (téléconsultations et téléexpertises), et ainsi lever les craintes et les risques du suivi à domicile, en dehors des structures de soins.

Dans ce contexte, l'hôpital a été contacté pour intégrer le programme expérimental **Walk Hop** en 2023. Ce programme a été développé dans le cadre de **l'article 51**, par **Ensweet**, une start-up de télémédecine développant des solutions de télé réadaptation à destination des patients atteints de pathologies cardiaques, testé à partir de 2021 avec 10 Services de Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR) en France, puis 10 supplémentaires en 2023.

L'objectif est de proposer un nouveau mode de réadaptation cardiaque hors les murs pour permettre aux patients atteints d'une maladie coronarienne de réaliser leur rééducation à domicile, notamment les profils de patients aujourd'hui exclus des SMR en raison d'un manque de place ou de difficultés de déplacement.

## Description du projet

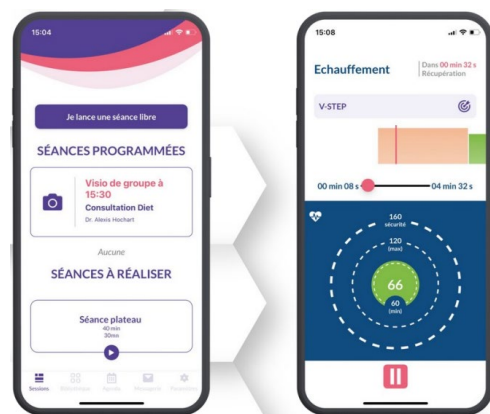
### Fonctionnement du programme

- Un premier bilan est réalisé à l'hôpital par un cardiologue afin de déterminer si le patient peut réaliser sa rééducation à domicile (utilisation d'un cardiofréquencemètre, d'une tablette, d'un ergocycle, aptitude du patient à se prendre en charge).
- Dans la positive, un parcours de réadaptation personnalisé est élaboré en collaboration avec les équipes de rééducateurs. Il se compose de séances d'activités physiques (marche, vélo) et d'éducation thérapeutique (avec diététicien, tabacologue, etc.).
- Le patient se fait livrer à son domicile un capteur de fréquence cardiaque et un vélo connecté, installe une application mobile sur smartphone, et suit son parcours de réadaptation à distance. Ses données (fréquence cardiaque, nombre de pas, etc.) sont transmises aux équipes de réadaptation (un médecin référent et un enseignant APA) via la plateforme Ensweet.
- Le patient se rend à l'issue de son parcours à l'hôpital où un cardiologue lui fait passer un test final. Les équipes transmettent ensuite un compte rendu aux médecins adresseurs, et expliquent au patient les modalités du programme de télémédecine (en le formant et le rassurant sur ses capacités à intégrer la démarche).

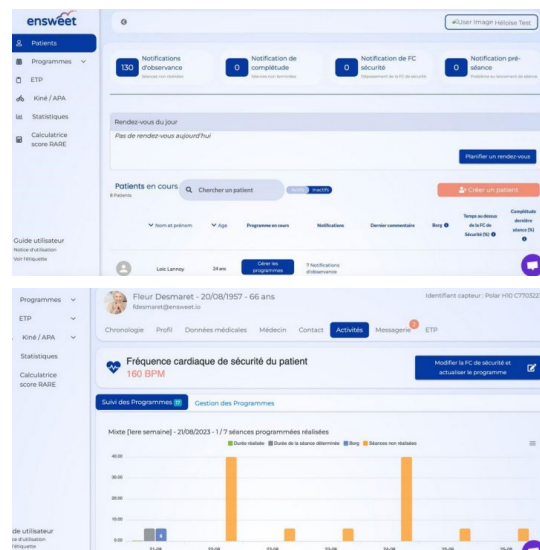
### Mise en place du programme au sein de l'établissement

- Identification d'une file active de patient : communication médicale mise en place auprès des patients en hospitalisation complète dans d'autres établissements SMR à proximité.
- Moyens humains : le programme a nécessité du temps de cardiologue (0,1 ETP) et d'enseignant APA (0,6 ETP) supplémentaire.
- Moyens organisationnels : un bureau dédié et équipé pour suivre le patient à distance a été aménagé, un planning a été établi avec les patients et un circuit administratif a été défini (de l'accueil à la facturation).

### Application patient



### Plateforme soignant





## Perspectives

- Projet d'article 51 porté par l'établissement pour proposer de la télé ETP aux patients atteints de pathologies chroniques (couplée à un programme de télé réadaptation ou attachée à une prise en charge médicale libérale).
- Une réflexion est en cours pour **décliner le projet en Afrique**, où les maladies cardio-vasculaires sont amenées à être l'une des premières causes de mortalité du continent, et où la difficulté principale actuelle est la distance des patients des centres de soin qui rend difficile la mise en place d'une ETP. Le fonctionnement serait adapté avec un mode allégé : réalisation par le patient à l'hôpital d'un test de marche de 6 minutes, réception d'un capteur de fréquence cardiaque et installation de l'application mobile, séances d'ETP en visio et réception chaque semaine d'un message vocal en langue locale et adapté aux habitudes locales, encadrement par une équipe médicale réduite. Ce projet permettrait de réduire la mortalité de 30 % et la ré-hospitalisation de 20 %. L'objectif du comité scientifique créé pour porter ce projet pilote, présidé par le Dr Abdennbi, est de le développer dans un premier temps à Dakar auprès de 400 patients pendant 2 ans, puis de le décliner au Maghreb et en Afrique de l'Ouest.

## Bénéfices / Résultats constatés

Pour les patients :

- Accès à une prise en charge à distance, notamment pour les patients jusqu'alors exclus
- Bonne implication des patients dans le programme (taux importants d'observance)
- Aucun événement médical signalé depuis le lancement

Pour les professionnels et l'établissement :

- Suivi en direct de l'évolution du patient
- Désengorgement de l'hôpital
- Visibilité apportée à l'hôpital par le partenariat avec Ensweet

## Indicateurs de succès

Indicateurs au niveau d'Ensweet fin 2023 :

- Nombre d'établissements concernés : 22
- Nombre de patients bénéficiaires depuis le lancement : 580
- Taux d'observance des patients : >85%
- Taux de satisfaction des patients : 94%
- Taux de gain en puissance : >15%
- Nombre de séances réalisées : 13 000
- Nombre d'événement médical : aucun

## Leviers de réussite / Points de vigilance

Leviers de réussite :

- Implication des équipes et pertinence du programme
- Financement pertinent au forfait
- Mise en place du programme avec une organisation adaptée à l'établissement
- Informer, communiquer et bien expliquer aux adresseurs et aux patients l'intérêt et le programme

Points de vigilance :

- Adhésion et investissement des patients
- Difficulté de recrutement médical
- Adaptation des circuits organisationnels au fonctionnement de l'établissement
- Identification des patients, file active longue à mettre en place et communication importante à maintenir auprès de nouveaux adresseurs
- Circuit intégrant des acteurs multiples: établissement, ensweet, prestataire
- Frustration propre à l'établissement : les patients pris en charge à l'URCV sont exclus du programme et ne peuvent le suivre (hors critères)

## Boîte à outils et contact

**Contact référent :**

Dr Kamel ABDENNBI, Chef de service de Réadaptation cardiaque de l'Hôpital de Prévention et de Réadaptation Léopold Bellan du 10<sup>e</sup>me  
[kamel.abdennbi@fondationbellan.org](mailto:kamel.abdennbi@fondationbellan.org)

Aurélien TIMSIT, Directrice du Pôle Hospitalier Léopold Bellan de Paris, [aurelie.timsit@fondationbellan.org](mailto:aurelie.timsit@fondationbellan.org)

Emilie DIGNOIRE, Directrice adjointe du Pôle hospitalier Léopold Bellan de Paris  
[emilie.dignoire@fondationbellan.org](mailto:emilie.dignoire@fondationbellan.org)

## Origine et objectifs du projet

L'initiative s'inscrit dans la démarche d'attractivité des établissements de la Fondation, et plus généralement des métiers du sanitaire et du médico-social auprès des jeunes.

Depuis 2017, l'Hôpital de prévention et de réadaptation (HPR) Léopold Bellan de Chaumont-en-Vexin participe chaque année au mois de novembre au Forum des métiers du collège Guy de Maupassant.

Les entreprises et organisations présentes y tiennent un stand afin d'expliquer leurs métiers, formations, prestations proposées. Les collégiens de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> viennent avec une fiche, élaborée par leurs professeurs, que les jeunes doivent remplir, afin d'apporter la preuve à leurs professeurs qu'ils se sont renseignés sur plusieurs métiers.

Les professionnels de l'établissement sont présents, sur la base du volontariat, toute la journée ou en demi-journée : direction, cadres de santé, masseurs-kinésithérapeutes, infirmiers diplômés d'État, aide-soignants, enseignants en activité physique adaptée, ergothérapeutes, etc.

Avant 2023, les professionnels de l'établissement utilisaient comme supports de présentation l'organigramme de l'établissement, ainsi que des fiches métiers formelles très détaillées qui avaient été créées à l'occasion des 80 ans de l'établissement en 2011, puis mises à jour par les professionnels de l'établissement. Ces fiches, quoique très complètes, pouvaient être ardues à lire et à comprendre pour les collégiens. De plus, ces anciennes fiches métiers, construites indépendamment des grilles que les collégiens doivent remplir lors du forum, ne leur permettaient pas de facilement remplir ces grilles.

La rédaction de nouvelles fiches métiers remplissait donc un double objectif :

- Rendre la présentation des métiers plus synthétique et compréhensible pour les collégiens
- Permettre aux collégiens de remplir plus facilement leurs grilles de métiers.

## Description du projet

Pour le forum des métiers de 2023, l'équipe de rééducation, très active chaque année sur ce forum des métiers, a interpellé son cadre de santé pour faire évoluer les fiches métiers, que l'équipe trouvait peu appropriées pour des « enfants ». Un temps hors clinique du mardi a été consacré à cette réflexion, puis une réunion organisée avec : la Directrice, un « rapporteur » de l'équipe de rééducation, leur cadre de santé, et la responsable des Ressources humaines de l'établissement.

La proposition qui a émergé de ce processus de réflexion est celle d'une carte mentale (ou *mind map* en anglais), qui est une représentation graphique, un diagramme, d'idées ou de concepts connexes, qui aide à mieux organiser et comprendre les informations liées à un sujet principal. Les professionnels ont donc créé une carte mentale pour présenter les différents métiers de l'établissement. Cette carte a été adaptée par la direction de l'établissement, puis transmise à l'imprimeur, qui en a fait un Kakemono *roll-up* de 200 cm x 80 cm, qui permet de montrer directement aux jeunes les différents métiers, tout en leur parlant.

Dans le même temps, les fiches des différents métiers ont été entièrement revisitées de façon à répondre directement aux 7 questions auxquelles les collégiens doivent répondre dans la grille fournie par leurs professeurs.

## Perspectives

L'objectif pour 2025 est d'évaluer quantitativement l'impact de ces nouvelles fiches métiers auprès des jeunes et de leurs professeurs.

## Bénéfices / Résultats constatés

- Fiches plus parlantes pour les jeunes
  - Plus visuelles
  - Plus faciles à expliquer
- Les professionnels s'approprient mieux les fiches qu'elles ont rédigé elles-mêmes
- Meilleure communication auprès des jeunes grâce au support grand format

## Indicateurs de succès

Quantitatifs :

- Nombre de jeunes attirés au stand de l'établissement
- Nombre de métiers de la Fondation qui sont renseignés dans les grilles métiers des collégiens

Qualitatifs :

- Intérêt des jeunes pour les métiers
- Compréhension des métiers de la Fondation par les jeunes et leurs professeurs

## Leviers de réussite / Points de vigilance

Leviers de réussite :

- Demande venant des professionnels de santé elles-mêmes, qui traduisait une réelle motivation de leur part
- Coopération entre les différentes parties prenantes de l'établissement

Points de vigilance :

- Délais de préparation courts : 3 semaines pour tout faire jusqu'au jour du forum
- Bien prendre en compte les grilles des collégiens

## Boîte à outils et contact

- Fichier numérique de l'affiche grand format (Kakemono roll-up)
- Fichiers numériques des fiches métiers

Contacts référents :

- Christelle Dumont, directrice de l'Hôpital de prévention et de réadaptation Léopold Bellan de Chaumont-en-Vexin  
[Christelle.Dumont@fondationbellan.org](mailto:Christelle.Dumont@fondationbellan.org)
- Florence Lilie, responsable des Ressources Humaines de l'établissement  
[florence.lilie@fondationbellan.org](mailto:florence.lilie@fondationbellan.org)